LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.848 — QUARANTIÈME ANNEE — **MARDI 5 JANVIER 1915**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75.** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr** — Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

L'Allemagne qu'il faut briser

Ce ne sont point les conventions internationales, ni les traités diplomatiques qui gênent les mouvements des Boches. Ils s'en moquent ouvertement. Jamais aucune nation, prétendue civilisée, n'avait poussé plus loin le cynisme. C'est à la face du monde, que l'Allemagne brave impunément toutes les lois de la guerre, déchire les écrits sauvegardant l'indépendance des Etats neutres. Il était utile que cette démonstration se produisisse afin de ne plus laisser de place à l'équivoque.

Dans son orgueil incommensurable la Germanie viole les engagements les plus sacrés. Elle défie le Droit en s'appuyant sur la Force. Est-ce que dans ces conditions, la tactique employée jusqu'ici pour la combattre ne doit pas être modifiée ? En présence d'un ennemi qui ne respecte rien, massacre, pille, tue, incendie au gré de sa fureur ou de son caprice, tout Français doit devenir combattant, se libérer à son tour de tout scrupule.

L'état de guerre, surtout d'une guerre à la prussienne, constitue un état anormal. L'agressé ne doit reculer devant aucun moyen de se défendre. Dans les provinces envahies que l'on soit civil ou militaire, chacun a le devoir de repousser l'envahisseur. C'est ce qui n'a pas été compris. Quand on voit quelques uhlans pénétrer allégrement dans des villes peuplées de vingt mille à deux cent mille habitants, se rendre à la Mairie, exiger des otages, des contributions diverses, narguer la population, fusiller même des vieillards, des femmes ou des enfants sans qu'aucun sentiment de révolte ne surgisse, c'est profondément triste.

Puisqu'il n'y a rien à espérer de la part de ces barbares qui foulent aux pieds toutes les lois de l'humanité, il faut les traiter comme ils le méritent. Au lieu d'enlever aux civils les armes qu'ils détiennent, il faudrait en remettre à ceux qui n'en ont pas, afin qu'ils puissent sauvegarder leurs foyers.

On n'aurait pas assisté à ce pénible spectacle de l'envoi, comme prisonniers en Allemagne, des milliers de jeunes gens, d'hommes valides enlevés ainsi à la défense nationale. Oui, mais les villes ouvertes seront bombardées, objecterat-on. Est-ce que l'ennemi s'est jamais privé de les détruire en partie ou en totalité quand il en avait la fantaisie ? Est-ce que chacun n'a pas présent à la mémoire, les noms des villages, des cités ainsi démolis, incendiés soit en Belgique, soit en France ?

Quand les Allemands conservent les centres populeux conquis par leurs patrouilles, c'est qu'ils veulent en tirer parti. Ils ont besoin d'approvisionnements de toutes sortes. Ils savent où les prendre sans bourse délier. Ils lèvent des impositions, sous menace de fusiller les otages. Ils terrorisent avec d'autant moins de crainte que les civils ont déposé leurs armes dans les mairies, qu'ils se sont livrés d'eux-mêmes entre les mains des Boches.

Que l'on suppose au contraire, une défense sérieusement organisée, l'élément civil aidant l'élément militaire, toutes les patrouilles teutonnes ananties dès leur entrée dans un village ou dans une ville, tous les détachements attaqués, chaque maison transformée en forteresse, toutes les rues barricadées, pense-t-on que la marche des armées allemandes n'en serait pas entravée ?

Il n'y a qu'à relire la proclamation affichée, distribuée en Prusse orientale, pour voir que c'est ainsi que les Boches entendent défendre leur pays quand les Russes l'envahiront. Il n'y aura plus de vivres dans aucune localité, les vieillards, les impotents, les femmes, les enfants auront déserté le foyer familial. Il faudra faire l'assaut de chaque habitation, de chaque agglomération plus ou moins importante. Pourquoi ne pas agir de même en France ?

Qui veut la fin veut les moyens. Tous les alliés sont d'accord pour poursuivre une lutte sans merci. Il faut écraser la Germanie, refaire une Confédération où la Prusse sera annihilée. Voilà le but final. Plus vite il sera atteint, mieux cela vaudra. Il faut donc que l'exemple donné par les Espagnols à Saragosse, par les Mexicains à Puebla, par les femmes belges à Herstal soit suivi. Rien de plus démoralisant pour une troupe que d'être constamment sur le qui-vive, de craindre toute attaque en pénétrant dans un hameau, de ne pas se reposer par peur de ne plus se réveiller.

Voilà la guerre, telle que les Barbares la préconisent au grand jour, dans leurs proclamations publiées récemment par leurs journaux. Il n'y a qu'à les imiter. Puisque rien n'est sacré pour eux, qu'ils se libèrent de toutes les conventions, de tous les traités, de tous les engagements souscrits solennellement, les Alliés n'ont qu'à se libérer, à leur tour, envers les dignes descendants des Huns. Ce changement de méthode abrégera forcément la durée des hostilités.

La nation armée, voilà l'unique solution pour faciliter l'œuvre de délivrance entreprise par nos vaillants soldats, sous le commandement de chefs habiles. Il n'est pas besoin d'être revêtu d'un costume militaire pour abattre un Boche d'un coup de fusil. Cela déblaiera le terrain. Ne faut-il pas que la France vive pour assurer le triomphe du Droit ?

PIERRE ROUX

La mort de Bruno Garibaldi

La réponse du père du héros au président de la République

Rome, 4 Janvier.

Dans le télégramme de remerciements qu'il a adressé à M. le président Poincaré, en réponse à sa dépêche de condoléances, Ricciotti Garibaldi déclare, d'après le *Giornale d'Italia* :

Bruno Garibaldi

qui a été tué au moment où il s'élançait avec les volontaires italiens à l'assaut d'une tranchée allemande.

La France fut, depuis 1793, l'initiatrice glorieuse de la grande œuvre de rédemption humaine. Mourir pour cette œuvre, c'est mourir pour la France, l'Italie et l'humanité.

Je suis fier que le premier membre de notre famille tombé sur le champ de bataille, ait achevé le cours de sa vie sur la terre de France, sous l'uniforme de la glorieuse armée française.

Lorsque je dis au revoir à mes vaillants francs-tireurs, vers la fin de l'année terrible, j'avais la ferme conviction que le jour de la revanche glorieuse viendrait. Je suis heureux d'avoir vécu jusqu'à aujourd'hui, puisque ce jour approche.

Un de mes enfants est tombé, il en reste cinq encore, et après eux le vieux chef de la quatrième brigade, et avec lui le cœur de l'Italie tout entière.

Comediante

Un de nos confrères, M. Steinès, qui a déjà fourni sur le Luxembourg d'intéressants renseignements, garantit au *Figaro* l'authenticité de cette anecdote :

C'était vers mi-septembre. Le grand état-major de l'armée allemande était installé dans la ville de Luxembourg depuis fin août.

Depuis plusieurs jours, dans les communiqués de l'état-major de Berlin, on parlait des travaux d'approche de l'artillerie lourde allemande autour de Verdun. Le lendemain, le Wolff's Bureau insinuait que la redoutable forteresse française ne pourrait résister aux grosses marmites boches.

Ce jour-là, ou plutôt ce soir-là, M. de Bethmann-Hollweg, en compagnie de M. von Tirpitz, grand amiral de la flotte teutonne, et d'autres dignitaires de différents ministères berlinois, avait rejoint Guillaume II et de Moltke, encore généralissime, et un dîner de gala d'environ 80 personnes réunissait, à cette occasion, le maître et son entourage dans la grande salle de l'hôtel Brasseur, à Luxembourg.

Les Luxembourgeois clients habituels de l'hôtel, faute d'autres places, avaient été relégués dans un coin par petites tables, derrière des piliers, afin de ne pas gêner les dîneurs d'outre-Rhin.

Depuis le 1er août, ces Luxembourgeois n'avaient pas eu d'autres nouvelles que celles du fameux bureau Wolff. Ils étaient comme isolés du reste du monde. Malgré cela, ils ne désarmaient pas dans leur haine contre les Prussiens.

***

L'empereur présidait, ayant son chancelier à sa droite.

Vers le milieu du repas, alors que l'on dégustait des vins de France, entra un officier d'ordonnance porteur d'un pli qu'il présenta à M. de Bethmann-Hollweg. Avec l'autorisation de Guillaume, l'homme d'Etat allemand décacheta la dépêche.

Les Luxembourgeois qui dînaient dans le coin et parlaient ostensiblement français entre eux, ne perdaient pas un geste de cette scène, qu'on ne cherchait point à dissimuler, tout au contraire.

A la lecture du télégramme, le chancelier eut un haut-le-corps, passa le pli à son maître, qui eut un courire et un geste de satisfaction.

On vit alors M. de Bethmann-Hollweg se lever, demander le silence et on l'entendit prononcer ces paroles textuelles :

— MEINE HERREN, VERDUN IST GEFALLEN MIT 100,000 MANN.

Ce qui veut dire : *Messieurs, Verdun est tombé avec 100,000 hommes.*

Un tonnerre de bravos salua cette annonce; on se félicita, on s'embrassa, le champagne coula à flot pour arroser cette formidable victoire allemande. Et toute la nuit durant, on entendit les Boches déambuler par les rues de la cité généralement tranquille, chantant le *Wacht am Rhein.*

Les Luxembourgeois avaient fini de dîner. Tête basse, ils étaient sortis de l'hôtel. « Tout de même, disaient-ils, si c'était vrai ! »

Trois jours plus tard, un journal français leur parvint et ils y apprirent la victoire de la Marne.

L'intervention de la Roumanie

Dans deux mois 500.000 Hommes attaqueront l'Autriche

Interview d'un député roumain

Paris, 4 Janvier.

Le *Petit Parisien*, qui annonçait, il y a quelques jours, et de source autorisée, que l'entrée en ligne de la Roumanie, c'est-à-dire la rupture avec l'Autriche-Hongrie ne serait qu'une affaire de quelques semaines, publie aujourd'hui une interview de M. Diamandy, député roumain, diplomate distingué et, actuellement à Paris, après avoir fait, à Rome, un séjour remarqué.

Notre confrère fait précéder cette interview de la note suivante :

L'intervention armée de la Roumanie contre l'Autriche-Hongrie est désormais assurée. En février, au début de mars, au plus tard, quand la saison des grands froids sera passée, que les munitions nécessaires auront été reçues, que la flotte des monitors roumains pourra remonter le Danube et menacer éventuellement Budapest, 500.000 Roumains entreront sur le sol hongrois.

Voici, d'ailleurs, ce que M. Diamandy, député roumain, président de la Société des amitiés franco-roumaines, a déclaré au *Petit Parisien* :

« A l'heure actuelle, notre attitude est des plus claires.

« Nous devons faire triompher nos revendications territoriales et ethniques, aux dépens de l'Autriche-Hongrie.

« Plus que l'Italie elle-même, nous nous considérons comme les héritiers directs de ce pays.

« Ce qui retarde notre entrée en campagne, c'est la préparation militaire et diplomatique.

« Nous ne voudrions pas user nos forces en nous engageant dans une nouvelle guerre balkanique. J'ai tout lieu de croire que les hommes d'Etat bulgares seront assez avisés pour concevoir le prix d'une entente sincère et durable avec nous et, d'autre part, je ne vois vraiment pas ce que la Bulgarie gagnerait à lier son sort à celui de deux cadavres ; l'Autriche et la Turquie.

« La victoire de la Triple-Entente et la création d'une grande Roumanie, voilà, pour Sofia, les meilleures garanties de réalisation du programme national bulgare.

« Notre intervention armée étant certaine, on saisira la difficulté que comporterait l'ouverture d'une guerre offensive en plein hiver, à travers les Karpathes.

« La Roumanie est en mesure de mettre sur pied un minimum de 500.000 à 600.000 hommes, bien entraînés, et d'une haute valeur militaire.

« J'ai tout lieu de penser que l'entrée de nos troupes en Autriche-Hongrie aura pour conséquence la dislocation militaire et politique de la double monarchie.

« Sans vouloir engager personne, je crois aussi qu'une déclaration de guerre de notre part entraînerait l'Italie. Les deux royaumes latins ne se borneront pas à inscrire de magnifiques pages dans leurs histoires respectives, ils auront aussi l'avantage moral de hâter la conclusion de la paix au profit de l'Europe. Elle veut jouer un rôle identique, cette fois, en servant les intérêts de la Triple-Entente, les siens propres, et j'oserai dire ceux de l'humanité.

« De la victoire de la Triple-Entente résulteront les efforts concertés de plusieurs puissances. Elle engendrera elle-même un état de choses qui ne laissera la suprématie à aucune puissance.

« Au contraire, la victoire de l'Allemagne ne serait que le triomphe de l'élément germanique et, ce qui serait plus grave encore pour la Roumanie comme pour l'Italie, le triomphe de son associé, l'élément magyar.

« Quant à vouloir séparer l'Autriche et la Hongrie de l'Allemagne, c'est, à mes yeux, faire offense au bon sens européen. »

M. Diamandy termine en disant : « Je vous certifie que mes paroles expriment le sentiment unanime de mes compatriotes. »

La marche des Russes en Bukovine ne peut laisser Bucarest indifférent

Rome, 4 Janvier.

A propos du communiqué russe annonçant la retraite des Autrichiens de la Bukovine, la *Tribuna* écrit : « L'occupation de Radotz implique pour les Autrichiens la nécessité d'abandonner Suczava, et de se retirer au plus tôt au-delà des Karpathes, en Transylvanie. C'est pour eux la perte complète de la Bukovine, et pour les Roumains l'établissement, à leur frontière, d'une nouvelle province russe, entièrement peuplée par des gens de leur race.

Cette Bukovine extrême, qui descend des Karpathes dans la vallée du Seretz, est, pour les Roumains, la terre non rachetée par excellence, et la facile marche en avant des Russes ne peut pas laisser Bucarest indifférent. »

Le Feld-Maréchal French

LA CARRIERE D'UN GLORIEUX SOLDAT

On annonce officiellement que dans quelques semaines les forces anglaises qui combattent sur le continent seront renforcées de dix-huit corps répartis en trois armées.

La « méprisable petite armée » — selon le mot de Guillaume — va devenir bientôt une armée puissante sous les ordres d'un grand général.

Au moment où le rôle du commandant en chef de l'armée anglaise peut devenir décisif, il nous a paru intéressant de retracer ici les principaux traits de sa carrière.

Descendant d'une famille, qui a donné à sa patrie beaucoup de braves soldats et marins, John Denton Pinkstone French naquit

Le maréchal French

Commandant de l'Armée Anglaise

le 28 septembre 1852, l'année même où naissait, à Rivesaltes, notre général Joffre.

Fils unique, élevé au milieu de cinq sœurs attentionnées, il ne reçut pourtant pas une éducation efféminée ; ses premiers jouets furent des soldats de plomb, mais quand il s'agit, pour lui, de choisir une carrière, le jeune French songea plutôt à la marine qu'à l'armée, et il entra au collège naval de Portsmouth. En 1876, il était cadet, sur le navire *Britania*, mais il ne semble pas que les quatre années, qu'il passa dans la marine, aient été les plus heureuses de sa vie, car il donna sa démission et entra dans l'armée de terre.

John French est de ces hommes rares, qui ne craignent pas de refaire leur vie, quand ils s'aperçoivent qu'ils ont pris une fausse route, et qui ne s'arrêtent pas devant la difficulté d'embrasser une autre carrière. Les raisons qui l'amenèrent à abandonner l'armée de mer sont mal connues, mais plusieurs de ses biographes supposent qu'il supportait avec impatience la discipline tyrannique, alors à la mode sur les vaisseaux de Sa Majesté.

Incorporé dans un régiment de hussards, il fut un véritable soldat, et un officier brillant ; homme de devoir plutôt que d'apparence, il passa inaperçu, durant quelques années, si bien qu'il est à cette heure difficile de reconstituer par épisodes la première partie de la carrière du maréchal. Ce que l'on sait de certain, c'est que, durant les premières années, son désir d'action s'alliait à un amour passionné de l'étude. Il occupait tous ses loisirs à lire les œuvres les plus importantes de l'histoire et de la science militaire. En attendant son heure, il se plongeait dans les écrits des grands capitaines, qui furent des maîtres en l'art de la guerre. La cavalerie, surtout, retenait son attention, et il devait plus tard, apporter à cette arme son activité rénovatrice.

Un de ses camarades, qui le fréquentait beaucoup à cette époque, dit : « Il étudiait constamment les ouvrages militaires, et même, lorsque ses collègues allaient jouer au polo ou se livraient à quelqu'autre divertissement, il restait dans sa chambre à compulser von Schmidt, Joméni, et autres manuels de stratégie. Je me souviens que, au cours d'un voyage que je fis avec lui, il examinait sans cesse la campagne, et, désignant certains points, il me disait : « Ici, je mettrais « mon artillerie ; là, je disposerais ma cava- « lerie », et ce fut ainsi pendant tout le trajet. »

L'occasion de passer de la théorie à la pratique se présenta pour French, en l'année 1884 ; c'est alors qu'il demanda et obtint de faire partie de l'expédition du Nil, qui allait se diriger vers Khartum ; il partit pour la malheureuse campagne d'Egypte, avec le 19e régiment de hussards, sous le commandement du brave colonel Borrow. Après de brèves et ennuyeuses opérations, Khartum étant prise, il apparut très clairement qu'il était nécessaire, comme disait Chisholme, non plus de libérer la ville, mais la colonne libératrice, qui battait en retraite, poursuivie par les Derviches. Ce fut une retraite admirable, conduite avec une superbe maestria et un courage merveilleux. Le 19e hussards, ou mieux, une partie de ce régiment, dans laquelle se trouvait John French, protégea bravement l'arrière-garde. Le comte de Moltke disait, de cette colonne, qu'elle était composée, non pas de soldats, mais de héros.

L'expédition du Nil offrait à French, qui avait alors le grade de major, la possibilité de faire ses premières expériences en campagne, et celle de se signaler, mais elle fut loin de mettre en lumière tous ses mérites. Il est nécessaire de l'affirmer à son honneur, la célébrité et la pleine confiance, dont il jouit en ce moment, sont le résultat d'une lente conquête et de rudes épreuves. Disons seulement que, peu de temps après son retour d'Egypte, le major French, qui avait été souvent cité à l'ordre du jour, qui s'était approprié le meilleur des idées du colonel Borrow, qui songeait déjà à la réforme et à la reconstitution de la cavalerie anglaise, se vit mettre en disponibilité et en demi-solde. La fortune abandonnait-elle donc l'homme qui devait passer plus tard pour extrêmement heureux ? L'apparence était alors le contraire de la réalité ; French avait acquis, dans l'expédition du Nil, une expérience qui devait lui devoir, dans l'avenir, beaucoup d'honneur et d'avancement. C'est cette expérience, qui devait porter ses fruits dans plusieurs campagnes et notamment dans la retraite, désormais fameuse, de l'armée anglaise en-deça de Mons, dans la première période des opérations de l'armée britannique, sur le sol français, contre les meilleures troupes allemandes.

Un soldat et un chef, comme lord Roberts, a su distinguer dans la retraite de Mons une géniale stratégie, dont il se rencontre peu d'exemples, dans l'histoire militaire. Le maréchal Roberts, quelques jours avant sa mort, écrivait à Mme French : « Je vous écris ceci, pour vous dire combien j'admire votre mari et combien je suis fier du splendide courage des troupes qui sont sous ses ordres. Lorsque l'histoire de la guerre sera connue, la manière magistrale, avec laquelle il a dirigé la retraite de Mons, devant un ennemi infiniment supérieur en nombre, sera citée comme une des plus belles actions militaires qui aient jamais été accomplies ».

La valeur du maréchal French, aujourd'hui mûrie et dans la plénitude d'une vigoureuse vieillesse, était déjà latente trente ans auparavant dans le jeune major, qui se distingua dans l'expédition d'Egypte.

Mais cette valeur devait se montrer lumineusement dans la guerre anglo-boër, dans laquelle French réussit à forcer la Fortune et à l'asservir à sa volonté.

C'est pendant cette campagne que ce remarquable officier fit preuve des brillantes qualités de tempérament et de tactique, qui devaient le distinguer entre tous les officiers anglais.

En retraçant à grands traits la glorieuse carrière du feld-maréchal French, on s'explique sa grande popularité en Angleterre ; on s'explique aussi l'enthousiasme avec le, quel on accueillit, en France, sa nomination, à la tête des armées britanniques, qui venaient coopérer, avec nos troupes, à la grande lutte contre l'envahisseur teuton.

LA GUERRE

Sur le front du Nord, c'est toujours la trêve de la pluie

Le duel d'artillerie se poursuit à notre avantage. Notre possession de Steinbach, en Haute-Alsace, se renforce par la prise du quartier de l'église et du cimetière.

Paris, 4 Janvier.

Le président du Conseil, le ministre de l'Intérieur et le ministre des Finances ont conféré, ce matin, avec les représentants des régions envahies, au sujet des conditions dans lesquelles s'effectueront la constatation et l'évaluation des dommages causés par l'ennemi.

Communiqué officiel

Bordeaux, 4 Janvier.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

De la mer à l'Oise, journée presque complètement calme. Temps pluvieux. Duel d'artillerie sur quelques points du front.

En face de Nouvettes, notre artillerie lourde a réduit au silence les batteries allemandes.

Sur l'Aisne et en Champagne, la canonnade a été particulièrement violente. Nos batteries ont affirmé leur supériorité et pris sous leur feu des réserves ennemies.

Nous nous sommes emparés de plusieurs points d'appui tenus par les Allemands dans la région de Perthes et de Mesnil-les-Hurlus.

Entre Argonne et Meuse, ainsi que sur les Hauts-de-Meuse, canonnade intermittente. Une tentative faite hier matin par nos troupes, pour enlever Boureuilles, n'a pas réussi.

Notre progression a continué dans le bois Le Prêtre, au nord-ouest de Pont-à-Mousson.

En Haute-Alsace, nous avons enlevé une importante hauteur à l'ouest de Cernay. Une contre-attaque ennemie a été repoussée.

A Steinbach, nous avons pris possession du quartier de l'église et du cimetière.

La libération des classes 1887 et 1888

Bordeaux, 4 Janvier.

Les hommes des classes 1887 et 1888, qui avaient été mobilisés, vont pouvoir rentrer dans leurs foyers. M. Millerand, ministre de la Guerre, vient, en effet, de décider que les R. A. T. appartenant à ces deux classes, gradés ou non gradés, du service armé ou du service auxiliaire, seront immédiatement renvoyés dans leurs foyers, à moins qu'ils ne demandent à rester au corps.

Les hommes de ces catégories, exerçant des professions spéciales utilisables pour les besoins de l'armée, ne seront renvoyés qu'au fur et à mesure de leur remplacement.

L'Allemagne ne peut plus espérer la victoire finale

Londres, 4 Janvier.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à New-York télégraphie que les critiques militaires américains, après avoir passé en revue toutes les opérations de l'année dernière, s'accordent à penser que peu d'Allemands peuvent encore espérer en une victoire finale, devant la coalition qui leur est opposée, et depuis que les efforts allemands ne tendent plus qu'à éviter la défaite sur les deux frontières.

On s'attend encore, pendant quelque temps, à des combats indécis.

Ils estiment vu les circonstances, que le meilleur conseil que les amis de l'Allemagne en Amérique peuvent donner à leurs amis d'outre-mer, est de profiter du temps d'arrêt que les opérations militaires subissent en ce moment, pour chercher des bases à la paix, et établir un gouvernement non militaire dont l'existence convaincrait le monde qu'à l'avenir on n'aurait plus à craindre de politique agressive.

New-York, 4 Janvier.

Le correspondant du *Times* à New-York télégraphie le texte de la lettre d'un banquier danois adressée au directeur d'une des plus grandes banques du monde. La lettre contient le paragraphe suivant : « Un des magnats berlinois de la finance m'a avoué que les dirigeants allemands se rendent compte de l'impossibilité de vaincre. »

LE MARTYRE DE LA BELGIQUE

Les Crimes allemands

La Haye, 4 Janvier.

La Commission d'enquête belge a publié, hier, un nouveau rapport terrifiant sur les habitants tués, les maisons détruites et les ruines accumulées par les Allemands lors de leur invasion dans le Luxembourg belge.

En résumé, les accusations sont les suivantes : plus de trois mille maisons d'habitation ou d'affaires ont été brûlées, non pas à titre d'opérations militaires, mais par des incendies volontaires et systématiques.

Dans bien des villages, les Allemands ont procédé à de véritables exécutions en masse. Le nombre des habitants paisibles fusillés dans toute la province s'élève à plus de mille.

Cent onze personnes des communes d'Ethe et de Rossignol ont été publiquement fusillées à Arlon.

La légation belge a complété ce terrible acte d'accusation en annonçant que des marchandises estimées à 65 millions de francs avaient été saisies à Anvers, à Gand et dans d'autres villes, en violation de la convention de La Haye, et cédées à des maisons allemandes pour moins du tiers de leur valeur.

Les Barbares voudraient se justifier

Paris, 4 Janvier.

La légation de Belgique nous communique la note suivante :

Pour justifier leurs méfaits en Belgique, et excuser aux yeux du monde civilisé leur attentat indigne contre une puissance aussi manifestement pacifique que la Belgique, l'Allemagne cherche aujourd'hui, par tous moyens, à répandre à l'étranger les pires légendes sur notre pays.

Après avoir violé notre neutralité avec le cynisme le plus effronté, elle essaie aujourd'hui d'accréditer dans l'histoire cette absurde légende que notre pays avait pris parti contre l'Allemagne dès avant la guerre.

Toute l'histoire diplomatique de notre pays répond à cette calomnie. Il n'est pas inutile, cependant, de rappeler avec quel soin le gouvernement se préoccupait de veiller au maintien le plus strict de notre neutralité, encore à la veille de la guerre, au moment même où cette neutralité devait être violée par l'une des puissances qui l'avaient formellement garantie.

Le samedi 1er août, M. Berryer, ministre de l'Intérieur, adressait télégraphiquement aux gouverneurs des provinces la circulaire suivante :

Au milieu des événements qui se préparent, la Belgique est décidée à défendre sa neutralité, mais la nation a pour devoir de prendre à cet effet toutes les mesures que peut comporter la situation.

Il importe donc que la nation unisse ses efforts à ceux du gouvernement, en évitant toute manifestation qui serait de nature à attirer au pays des difficultés avec l'un ou l'autre de ses voisins. A cet effet, il convient que MM. les bourgmestres prennent immédiatement des arrêtés interdisant tout rassemblement qui pourrait avoir pour objet de manifester des sympathies ou des antipathies à l'égard de l'un ou l'autre pays. Il importe également que, par application de l'article 97 de la loi communale, le collège des bourgmestres et échevins interdise tout spectacle cinématographique qui aurait pour objet de représenter des scènes militaires de nature à exciter les passions et à provoquer des émotions populaires dangereuses pour l'ordre public.

Vous voudrez bien, monsieur le gouverneur, prendre immédiatement toutes les mesures pour que ces instructions soient appliquées sans retard.

Le ministre de l'Intérieur : Paul BERRYER.

L'appel du ministre de l'Intérieur fut entendu. Les bourgmestres s'empressèrent de prendre des arrêtés conformes aux prescriptions de sa circulaire.

Le dimanche 2 août, quelques heures avant l'ultimatum, sur les instructions de M. Carton de Wiart, ministre de la Justice, le procureur du roi faisait saisir le journal *Le Petit Bleu*, coupable d'avoir pris nettement parti pour l'un des belligérants : la France.

Toutes les lois de la guerre ont été violées par l'Allemagne, elle ne cherche même plus, aujourd'hui, à s'en défendre, mais, se rendant compte qu'il est certaines lois d'humanités qu'on n'entrend pas sans tomber sous la réprobation universelle, elle recourt encore à la calomnie.

Sans aucune précision, sans l'ombre d'une preuve, elle affirme que tous les massacres, tous les pillages, les incendies se justifient par la participation civile belge aux actes d'hostilité, et pour admettre, sans preuves, un fait aussi général, elle allègue l'existence d'un système organisé par ses adversaires, et reproche purement et simplement au gouvernement belge d'avoir armé les populations civiles et de les avoir incitées à prendre part à la lutte.

A cette allégation facile, qui aurait l'avantage, si les esprits superficiels voulaient bien l'admettre, de dispenser les accusateurs de toute preuve de faits précis, il suffit d'opposer des réalités.

Le 4 août, alors que la guerre nous était déclarée, et que l'ennemi avait déjà foulé aux pieds notre sol, le ministre de l'Intérieur, M. Berryer, adressait aux 2.700 communes du pays une circulaire explicite, concernant les devoirs des autorités communales et l'attitude des populations civiles. En voici un extrait :

La mesure d'une invasion étrangère jettera l'émoi et le trouble dans la population. Le premier soin des autorités communales sera d'instruire leurs administrés des devoirs de tous envers la Patrie, et de la conduite à tenir vis-à-vis de l'armée envahissante. C'est ce qui fait l'objet de la présente circulaire.

D'après les lois de la guerre, les actes d'hostilités, c'est-à-dire la résistance et l'attaque par les armées, l'emploi des armes contre les soldats ennemis isolés, l'intervention directe dans les combats ou rencontres, ne sont jamais permis à ceux qui ne font partie, ni de l'armée, ni de la garde civique, ni des corps de volontaires observant les lois militaires.

obéissant à un chef, et portant un signe distinctif apparent.

Ceux qui sont autorisés à faire des actes d'hostilité sont qualifiés belligérants. Lorsqu'ils sont pris ou mettent bas les armes, ils ont droit au traitement des prisonniers de guerre.

Si la population d'un territoire qui n'a pas encore été occupé par l'ennemi prend spontanément les armes à l'approche de l'envahisseur, sans avoir eu le temps de s'organiser militairement, elle sera considérée comme belligérante si elle porte les armes ouvertement, et si elle se conforme aux lois de la guerre. L'individu isolé qui n'appartiendrait à aucune de ces catégories, et qui commettrait un acte d'hostilité ne serait pas considéré comme belligérant. S'il était pris, il serait traité plus rigoureusement qu'un prisonnier de guerre, et pourrait même être mis à mort.

A plus forte raison, les habitants du pays seront-ils tenus de s'abstenir des actes qui sont défendus même aux soldats.

Ces actes sont, notamment : employer du poison ou des armes empoisonnées, tuer ou blesser par trahison des individus appartenant à l'armée ou à la nation de l'envahisseur, tuer ou blesser un ennemi qui, ayant mis bas les armes, ou n'ayant plus les moyens de se défendre, s'est rendu à discrétion.

Les autorités allemandes, qui ont pénétré les premières dans la ville de Liége, ont certainement lu les affiches placardées par le bourgmestre de cette ville, M. Klever, dès le 5 août, lesquelles reproduisaient textuellement la circulaire du ministre de l'Intérieur.

Voici encore, à titre d'exemple, le texte de l'affiche que le bourgmestre de Bruxelles, M. Max, faisait apposer sur les murs de la ville de Bruxelles :

ARMES A FEU

Les lois de la guerre interdisent à la population civile de prendre part aux hostilités et toutes les dérogations à cette règle pouvant entraîner des représailles, beaucoup de mes concitoyens m'ont exprimé le désir de se débarrasser des armes à feu qu'ils possèdent.

Ces armes peuvent être déposées dans les commissariats de police, où il en sera délivré un récépissé. Elles seront mises en sûreté à l'arsenal central d'Anvers, et seront restituées à leurs propriétaires après la fin des hostilités.

Bruxelles, le 12 août 1914.

Le bourgmestre : ADOLPHE MAX.

Partout, les administrations communales ont pris les mêmes précautions, soit par des proclamations adressées à la population, soit, ce qui est mieux encore, en prescrivant le dépôt des armes à la maison communale ou aux bureaux de police.

Une des premières mesures qu'ont prises les Allemands, dans les territoires occupés, a d'ailleurs été de répéter la même prescription, en l'accompagnant de menaces de mort, et cependant cette mesure d'extrême prudence, qui a livré des victimes sans défense à la rage des envahisseurs, est, elle aussi, exploitée contre nous avec une mauvaise foi insigne. C'est le comble de l'ignominie.

Un communiqué de la légation d'Allemagne à Bucarest, reproduit dans l'*Indépendance roumaine* du 21 août 1914 (3 septembre), n'impute pas seulement à charge du gouvernement belge d'avoir donné à la population civile des instructions en vue de la résistance et d'avoir organisé depuis longtemps le soulèvement contre l'ennemi qui pénétrerait sur le territoire, mais spécialement d'avoir organisé des dépôts d'armes où chaque fusil portait le nom du citoyen auquel il était destiné.

Ce dernier détail ne prouve-t-il pas à l'évidence que les armes auxquelles il est fait allusion sont des armes qui, ayant été enlevées aux particuliers, devaient leur être restituées ? Il n'est pas d'usage, dans un arsenal, de mentionner à l'avance, sur les armes, le nom des soldats qui devront les porter.

C'est à de telles contradictions, à de telles absurdités que se reconnaît indubitablement le mensonge.

Tandis que les autorités communales belges, se conformant aux prescriptions du gouvernement, prenaient ainsi les mesures les plus efficaces pour empêcher que les populations civiles ne s'abandonnent au mouvement instinctif de refouler, par tous les moyens, l'ennemi puissant et féroce qui menaçait ses foyers, le ministre de l'Intérieur prenait soin de renouveler journellement, par la voie officieuse de la presse de tous les partis, dans le pays entier, en gros caractères et en bonne place, les recommandations suivantes :

AUX CIVILS

Le ministre de l'Intérieur recommande aux civils, si l'ennemi se montre dans leur région, de ne pas les combattre, de ne pas proférer ni injure, ni menaces, de se tenir à l'intérieur et de fermer les fenêtres, afin qu'on ne puisse dire qu'il y a eu provocation.

Si les soldats occupent, pour se défendre, une maison ou un hameau isolé, de l'évacuer, afin qu'on ne puisse dire que les civils ont tiré.

L'acte de violence commis par un seul civil serait un véritable crime que la loi punit d'arrestation et condamne, car il pourrait servir de prétexte à une répression sanglante, au pillage et au massacre de la population innocente des femmes et des enfants.

Enfin, peu de temps avant la prise d'Anvers, le 10 septembre 1914, alors que la partie du pays jusqu'alors inviolée semblait être menacée, le ministre de l'Intérieur adressa encore à toutes les communes une circulaire en français, flamand et allemand, afin que nul n'en ignore, et que les autorités allemandes elles-mêmes puissent se rendre compte des recommandations qui étaient faites par le gouvernement aux autorités communales et aux populations.

En voici un extrait :

DEVOIR DES POPULATIONS CIVILES

Enfin, il est encore rappelé que les habitants n'appartenant pas à l'armée doivent s'abstenir soigneusement de tout acte d'hostilité contre les troupes étrangères.

Cela n'a pas empêché les journaux allemands de dire, tout récemment encore, que partout, et toujours, en Belgique — qu'on remarque cette précision — les populations civiles ont porté les armes contre les soldats allemands, et que, depuis le début de la guerre, le gouvernement n'a rien fait pour les en empêcher.

La reprise de la côte belge

Londres, 4 Janvier.

L'œuvre de reprise de la côte belge se poursuit avec succès par les efforts des forces de terre et de mer des alliés.

Une dépêche d'Amsterdam dit que les alliés ont ouvert, hier, un feu violent sur Zeebrugge, que les Allemands cherchent à conserver comme base de sous-marins dans la mer du Nord.

Les Allemands ont riposté, et, après un bombardement de 3/4 d'heure, un petit navire, probablement un monitor, a fait son apparition, puis on a entendu la fusillade et le feu des mitrailleuses pendant trois autres quarts d'heure.

En Belgique

Les Allemands veulent incorporer les jeunes belges de 19 à 21 ans

Amsterdam, 4 Décembre.

Le *Telegraaf* publie une dépêche d'Overpelt annonçant que tous les hommes de cette localité appartenant aux classes 1914, 1915 et 1916, ont reçu, hier, du commandant allemand l'ordre de se présenter à l'hôtel de ville lundi prochain, à 10 heures, pour être enrôlés dans l'armée allemande.

Le journal ajoute qu'il publie cette nouvelle sous toutes réserves, bien qu'il la tienne d'une source très digne de foi. Il suppose que le jeune officier allemand qui commande à Overpelt a mal interprété un ordre de l'autorité supérieure.

De nouvelles réserves sont envoyées en Belgique

Amsterdam, 4 Janvier.

Le correspondant du *Handelsblad* à l'Ecluse signale que de nouvelles troupes de réserve allemandes continuent d'arriver en Belgique.

La plus grande partie de ces troupes sont dirigées sur Bruxelles.

L'équipement et les armes sont du dernier modèle, mais les hommes frisent presque tous la cinquantaine.

On craint des désordres à Anvers

Amsterdam, 4 Janvier.

Le « Maas-Bode » apprend de Bergen-op-Zoom que, durant la nuit du 3 janvier, toutes les troupes allemandes, y compris la cavalerie, ont quitté Calmpthout et les environs, se dirigeant vers le sud-ouest.

On craint des désordres parmi la population d'Anvers.

Une offre aux populations agricoles de Belgique et de France

Londres, 4 Janvier.

Le *Daily News* émet le projet d'aider les populations agricoles de Belgique ainsi que du nord et de l'est de la France pour reprendre le travail au moment où il sera possible de retourner dans les fermes abandonnées.

Ce journal a déjà reçu la promesse de l'appui de plusieurs propriétaires fonciers et de fermiers auxquels ce projet a été soumis, entre autres la compagnie Sutton, important établissement de production de grains près de Reading, qui s'est offert de donner une quantité de grains pour la semence.

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 4 Janvier.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

Un violent combat d'artillerie se livre sur tout le front de la rive gauche de la Vistule.

Une tentative des Allemands pour progresser sur certains points dans la région de la Bzoura a échoué.

Dans la nuit du 1er au 2 janvier, nous avons constaté le passage de la Bzoura par des troupes allemandes dans la région de Kozloff et de Biskoupi. Un de nos régiments ayant surveillé la concentration de l'ennemi, l'a enveloppé et, sans avoir tiré un seul coup de feu, l'attaqua vaillamment à la baïonnette dans une lutte corps à corps. Des centaines de soldats ennemis ont été exterminés. Seuls, quelques survivants isolés échappèrent à la mort en se constituant prisonniers.

Le 2 janvier, vers 3 heures de l'après-midi, une brigade d'infanterie allemande a attaqué notre position près de Borgimoff, au nord-est de Bolimoff, mais nous avons repoussé son assaut, en infligeant aux Allemands des pertes énormes par le feu de plusieurs batteries et par une contre-attaque à la baïonnette.

Des combats acharnés ont été livrés pendant toute la nuit du 1er au 2 janvier, jusqu'au point du jour, dans la région au nord-est de Rawa, où nous avons réussi à déloger l'ennemi d'une partie des tranchées qu'il avait enlevées précédemment.

Au sud de la Pilitza, une action a été engagée près d'une métairie à Gaschek, à l'ouest d'Inovlodz, et au sud-est de Halogostcha, près de Volmine, où nous avons repoussé toutes les attaques de l'ennemi.

En Galicie, dans la région de Gorlice et de Zaklitchine, les combats continuent.

Dans la région des cols d'Ujok et de Rostoky, nous avons progressé avec succès et repoussé l'ennemi qui a pris la fuite en désordre, laissant encore entre nos mains 2.000 prisonniers et des mitrailleuses.

Plusieurs compagnies se sont rendues tout entières.

Les Autrichiens, en se repliant d'Ujok, abandonnent des armes et des munitions.

Notre offensive en Bucovine se poursuit.

Les Allemands veulent passer l'hiver à Lodz

Pétrograde, 4 Janvier.

Les Allemands font à Lodz d'actifs et vastes préparatifs pour y passer l'hiver. Ils organisent le chauffage des casernes, réunissent d'énormes quantités de vêtements chauds, et confisquent toutes les étoffes de laine, fusillant sans merci ceux qui leur cachent ces marchandises.

L'inauguration d'un hôpital franco-russe

Pétrograde, 4 Janvier.

L'inauguration de l'hôpital militaire installé par la Banque franco-russe a eu lieu en présence de l'ambassadeur de France.

La population de la Bukovine s'enfuit en Roumanie

Pétrograde, 4 Janvier.

La population de la Bukovine, prise de panique, fuit sur le territoire de la Roumanie, où plus de 30,000 réfugiés ont déjà trouvé asile.

Les Autrichiens, cependant, évacuent la Bukovine.

Les Allemands repoussés sur la rive droite de la Vistule

Pétrograde, 4 Janvier.

Près de Plotzk, les Allemands ont tenté de passer sur la rive droite de la Vistule. Ils ont été vigoureusement repoussés.

Les pertes austro-allemandes

Pétrograde, 4 Janvier.

Les dernières informations dignes de foi estiment les forces allemandes engagées contre la Russie entre les lacs de Mazurie et laPilitza à 27 corps d'armée environ. Jusqu'à présent, l'avance des Allemands en Russie, notamment en Pologne, a eu pour résultat la capture par les Russes d'environ 400.000 Allemands et Autrichiens faits prisonniers, et l'ennemi a subi en tués et blessés des pertes de trois à quatre fois plus élevées.

En même temps, les forces austro-hongroises ont été écrasées, sans avoir repoussé les russes à Cracovie et non seulement la Bzoura n'a pas été traversée, mais encore les Russes se trouvent sur la rive gauche de la rivière.

Varsovie ne court pas le moindre danger.

La bataille des quatre rivières s'est terminée à l'avantage des Russes

Pétrograde, 4 Janvier.

Dans les cercles les mieux informés, on croit que la bataille des quatre rivières, comme on appelle les luttes qui se livrent sur la Bzoura, la Rawka, la Pilitza et la Nida, est terminée.

Les Allemands et les Autrichiens n'ont pas seulement échoué dans leurs tentatives pour avancer contre la ligne russe Nord-Sud, qui s'étend de la Vistule à Varsovie, Kielce et Pinchoff, mais partout ils ont été repoussés avec de grandes pertes.

Il est vrai que leurs attaques continuent, mais on peut les considérer comme de simples efforts, ayant pour objet de gagner du temps jusqu'à des opérations nouvelles.

Par l'occupation de Kpemen, de Zeletin, de Seretz et de Padoutz, dans la Bucovine, sur la frontière roumaine, la Russie, non seulement tient le chemin de fer stratégique qui relie la Bucovine à la Galicie occidentale, mais encore elle se trouve à moins de cent milles des Hongrois par les bons défilés boisés des Karpathes.

Les cadeaux de la colonie française aux soldats Russes

Pétrograde, 4 Janvier.

M. Darcy, président de la Société Française de Bienfaisance est parti sur le front, pour distribuer aux soldats les cadeaux de Noël de la colonie française de Pétrograde.

Traîtrise allemande

Pétrograde, 4 Janvier.

On rapporte l'incident suivant qui montre bien la traîtrise des procédés allemands. L'ennemi bombardait et attaquait sans cesse, depuis plusieurs jours, et sans succès d'ailleurs, une position russe.

Un soir, le feu des Allemands se ralentit graduellement, puis il cessa. Les Russes cessèrent également le feu.

Une heure après, dans le crépuscule, un cortège d'ambulanciers en uniforme russe, un prêtre russe à leur tête, portant une croix, et suivi de plusieurs soldats tête nue, descendaient d'une petite colline située sur le flanc russe vers le champ de bataille.

Les Allemands ne tirèrent pas sur ce cortège, qui allait d'un mort russe à l'autre, le prêtre disant des prières, les ambulanciers transportant les cadavres.

Des Russes commencèrent à quitter leurs tranchées, d'abord un à un, puis par groupes.

Quand ils furent découverts, un feu terrible de mitrailleuse les attaqua de flanc.

Le prêtre, les soldats, les ambulanciers étaient des Allemands déguisés.

Dans les Balkans

La situation s'aggrave en Albanie

La bataille continue entre les rebelles et les troupes d'Essad pacha

Rome, 4 Janvier.

Le *Giornale d'Italia* publie la dépêche suivante de Durazzo :

La bataille entre les troupes d'Essad pacha et les rebelles continue dans les environs de Durazzo, avec violence. L'issue en est encore incertaine.

Les rebelles sont en très grand nombre, et disposent d'armes abondantes. Le choc entre eux et les troupes d'Essad pacha sera certainement sanglant.

Essad pacha est venu à Durazzo pour conférer avec les membres du Sénat et les ministres étrangers, ainsi qu'avec d'autres notabilités sur la meilleure organisation de la résistance et de la défense.

Il repartira aussitôt sur le front de bataille à la tête des troupes qui lui sont fidèles pour combattre les rebelles.

La situation semble s'aggraver.

Le cuirassé *Sardegna* n'a pas quitté Durazzo. Sa présence rassure la population et les colonies étrangères dont l'incertitude est vive.

L'attitude de l'Italie

Rome, 4 Janvier.

A propos de la bataille engagée par les forces d'Essad pacha contre les rebelles, entre Tirana et Croja, la *Tribuna* écrit :

« Quoi qu'il puisse arriver, le gouvernement italien est décidé à garantir la sécurité de la colonie italienne et des colonies étrangères à Durazzo. »

Rome, 4 Janvier.

Le *Giornale d'Italia* dit que la situation, dans les environs de Durazzo, devient de plus en plus grave, car les insurgés sont décidés à occuper la ville, dont ils ne sont pas très éloignés.

Cependant, des nouvelles très récentes arrivées ce soir au gouvernement italien excluraient, pour la ville, tout danger immédiat, en raison de la force des partisans d'Essad pacha.

Les troupes de ce dernier, sous un commandement habile, résistent en effet énergiquement.

On répète encore, toutefois, que les bruits mis en circulation à Durazzo et ailleurs relativement à un débarquement prochain des matelots italiens ne doivent pas faire croire que le gouvernement de Rome soit décidé à prendre cette mesure.

De tels bruits correspondent seulement à l'anxiété légitime des colonies italiennes et étrangères.

Une seule chose est sûre, c'est que le gouvernement italien est décidé à assurer la sûreté des colonies étrangères de Durazzo.

Dans ce but, au cas où les insurgés réussiraient à attaquer de près la ville, un transport serait mis à la disposition de l'amiral Patris.

Le *Giornale d'Italia* remarque que cette nouvelle exclut implicitement l'idée d'un débarquement, puisqu'elle laisse entrevoir, en cas d'événements graves, la possibilité d'un embarquement sur les navires italiens de tous les sujets étrangers menacés.

Durazzo menacé par les rebelles

Rome, 4 Janvier.

Une dépêche de Durazzo, 3 janvier, à l'*Idea Nazionale* dit qu'Essad pacha, qui vient de rentrer à Durazzo, paraît fatigué.

On ne connaît pas, ajoute la dépêche, l'issue de la bataille engagée entre les troupes d'Essad et les rebelles. Cependant, depuis l'aube, on entend la fusillade vers Chiak, ce qui signifierait que le combat se développe dans la direction de Durazzo, où existe l'état de siège.

Il est impossible de se rendre sur le terrain de la bataille.

Essad pacha a visité les tranchées et les redoutes, et il a donné ses ordres pour la défense de Durazzo.

L'avance des insurgés

Athènes, 4 Janvier.

Les insurgés albanais auraient occupé Berat. Ils marchent actuellement sur Débra.

Rome, 4 Janvier.

Une dépêche de Durazzo, en date du 2, retardée en cours de transmission, annonce qu'à la suite d'un premier combat sur les hauteurs de Sasburll, les hommes d'Essad pacha ont dû se replier et que l'état de siège a été proclamé à Durazzo.

L'Italie et la Guerre

L'entente avec la Roumanie

Rome, 4 Janvier.

La *Tribuna* annonce que le professeur d'Istrati, ancien ministre de l'Instruction publique de Roumanie, est arrivé à Rome, où M. Diamandy, député roumain, est attendu demain.

MM. d'Istrati et Diamandy seraient, selon la *Tribuna*, chargés d'une mission diplomatique auprès du gouvernement italien.

Von Bulow à Rome

Rome, 4 Janvier.

En ce qui touche la mission de M. de Bulow, on s'accorde à penser que l'Allemagne veut négocier aux dépens de l'Autriche considérée par elle en liquidation.

M. de Bulow se contente de recevoir magnifiquement tout ce qui reste à Rome de monde triplicien et crispinien.

M. Sonnino s'est absenté.

Les Allemands arrêtés ... étaient des Anglais

Rome, 4 Janvier.

Les journaux annoncent que les deux étrangers arrêtés hier en gare de Rome, et qu'on croyait Allemands, ont établi qu'ils étaient Anglais, qu'ils résidaient à Rome depuis vingt-cinq ans, et étaient parfaitement honorables. Ils ont été aussitôt remis en liberté.

Les Italiens à Valona

Les menaces austro-allemandes

Londres, 4 Janvier.

Un message de Vienne, annonce que la *Zeit* publie, au sujet de l'occupation de Valona, un article dont le ton est menaçant pour l'Italie.

L'occupation italienne, dit ce journal, est temporaire. Après la guerre, l'Allemagne et l'Autriche règleront la question de l'Albanie de telle sorte qu'il n'y aura pas besoin de mesures temporaires, ni à Valona, ni ailleurs.

SUR LE FRONT BELGE

Dans les Dunes autour d'Ostende

M. Maurice Strauss, envoyé spécial de l'*Information*, relate dans ce journal l'émouvant récit de son voyage dans les Flandres :

Flessingue, 24 Décembre.

Le vent fait rage. La pluie mêlée de neige fouette en rafales la mer démontée. Le ressac saute par dessus le garde-fou de la digue, se brise en cascade sur la statue de l'amiral de Reute et à la pointe de la côte le vieux moulin de Flessingue tourne ses ailes éperdument.

Tout de même quelques bateaux de pêche sortent. Ils dansent dans le chenal un tango fou. Tout à l'heure, au large, ce sera bien pis. N'importe, je m'embarque...

Hier, nous avons entendu à Flessingue de fortes détonations. On a fait sauter des mines que le flot a drossées sur la rive hollandaise. Oui, mais vers trois heures, un tonnerre plus prolongé et plus lointain nous a avertis qu'il y avait autre chose que des explosions de mines...

J'ai voulu savoir et je me suis arrangé avec un pêcheur de Zélande, un vrai gueux de mer. Nous hissons la toile et nous louvoyons car le vent sud-ouest souffle en bourrasque. Ah ! le sacré chien de temps !

Il nous a fallu six heures pour arriver au Zoute, c'est-à-dire dans les dunes entre le Zoute et Knocke. Quatre fois, le « Werda » d'une sentinelle allemande nous empêche de débarquer. Enfin, je saute sur la plage et par le sable, j'arrive à Knocke.

Il y a des Prussiens au Kursaal, des Bavarois dans les hôtels. Les pêcheurs flamands (je parle des vieux, car les jeunes sont avec l'armée sur l'Yser) flânent silencieux et farouches.

Le pêcheur zélandais, mon compagnon, a fini par trouver le confrère flamand qu'il cherchait. Il me présente, me quitte. Je change de guide. La nuit est tombée. Le pêcheur me conduit chez lui. Dans sa maisonnette, il y a du biscuit, du poisson salé, de l'eau-de-vie. C'est notre dîner. Pour luminaire, une chandelle de suif, l'humble chandelle d'un liard tombée en désuétude depuis un demi-siècle. Mais, quoi ? Il n'y a plus de pétrole et les Allemands ont pris toutes les bougies.

Pour ménager le suif très précieux, pour qu'il fonde moins vite, le pêcheur a passé la mèche à travers le trou d'un sou belge en nickel.

Et nous causons.

Les Allemands ne cessent de se fortifier dans les dunes. Partout des canons, des tranchées, de gros canons, énormes, sur des plates-formes en ciment, des tranchées étançonnées.

— Mais, hier, ils ont dû trouver la surprise désagréable, dit mon guide, avec un rire silencieux. Ils ont cru voir, je ne sais quoi, car ces sacrés terriens voient toujours en mer des choses qui n'existent pas. Ils ont tiré avec leur plus gros canon (il voulait dire obusier). On appelle ça un 42. Eh bien, la pièce a éclaté. Il y a eu des morts, combien ? Ça, je n'ai pas pu le savoir. Leur officier a dit que les survivants n'avaient qu'à reculer aussi muets que les morts. Celui qui s'avouerait d'ébruiter la chose, serait fusillé sans rémission ...Ils ont la trouille, les Boches... Ah ! les Anglais, si, il y a trois semaines ils avaient continué à bombarder Zeebrugge, et Heyst, et Knocke, tous les Allemands ficheraient le camp. Ils étaient déjà occupés à plier bagage quand les navires anglais ont cessé le feu.

Je passe la nuit sur un matelas de varech, très propre. A trois heures du matin, nous partons dans la nuit noire, par le sable le long de la mer livide et mugissante.

Nous marchons, nous marchons... Et il pleut à torrents.

— Comment allons-nous faire pour franchir le canal maritime de Bruges qui va nous barrer le chemin à Zeebrugge ? demandai-je.

— Ne vous occupez pas, fut la réponse.

Et nous causons encore.

— Ces goinfres d'Allemands ont commencé par s'approprier tout le vin qu'ils ont pu trouver dans les kursaals et les hôtels. L'autre jour, des enfants belges qui jouaient dans les dunes ont trouvé une cachette, et ils se sont grisés avec le vin volé par les Boches.

Les Allemands ont commencé par réquisitionner les grands chevaux flamands. Puis ils ont exigé les mulets et les ânes. Il y en a beaucoup de ces bêtes dans les Flandres. Ils servaient aux colporteurs à trimbaler leur pacotille. Qu'est-ce qu'ils peuvent en faire ?

Nous marchons depuis plus d'une heure dans le sable détrempé. Nous avons dépassé Duinbergen, et si les ténèbres n'avaient pas été si opaques, sûrement nous n'aurions pu passer. Parfois il nous a fallu nous arrêter, nous coucher sur le sable, quand le faisceau lumineux d'un projecteur, dirigé vers le large, s'abaissait, scrutait la plage.

Près de Heyst, mon guide s'arrêta devant une masse noire à peine distincte dans les ténèbres striées de pluie. C'est sa chaloupe de pêche, échouée sur le sable. Par un bout de filin nous grimpons au plat-bord. Un rétablissement et me voilà embarqué. Nous n'avons qu'à attendre. La marée va nous renflouer.

— Vous voyez bien que le canal maritime ne nous barrera pas la route, me dit mon guide.

Nous cinglons sur la houle. Dans un roulis atroce, un épouvantable tangage, nous glissons de la crête de la vague au creux de la lame. Mon pêcheur a trouvé son équipage à bord. Trois hommes s'occupent de la manœuvre.

Il pleut toujours. C'est bien heureux, les projecteurs ne nous découvriront pas. Nous naviguons, le jour s'est levé, blafard. Le vent a sauté tout à fait à l'Ouest, et nous est plus favorable.

Vers une heure, nous sommes entre Ostende et Westende. Nous accostons hardiment. La chance nous favorise. Personne. Nous escaladons les dunes et, dans une boue gluante, nous trottons jusqu'à ...

Des femmes, des enfants, nous assaillent. Ce n'est pas de l'argent, c'est du pain qu'il leur faut. Les Allemands ne leur laissent rien. Ils ont pris les jambons, le lard, les pommes de terre. Heureusement qu'ils ont laissé au docteur X..., le médecin de l'endroit, son cheval et sa carriole. Justement le docteur se dispose à aller voir un médecin. Je lui demande de partir avec lui. Il hésite ; j'insiste, il consent. Mon pêcheur retourne à bord, me proposant de m'attendre. Me voilà parti en carriole avec le docteur...

Nous allons vers le canon, dont le bruit sourd et lointain nous guide. Le cheval trotte péniblement dans les flaques et sous le ciel gris d'où la pluie se déverse torrentielle, la plaine flamande, à perte de vue, nous apparaît déserte, avec ses prairies restées vertes, malgré tout, ses labours ravagés.

Et nous voyons au loin des troupes allemandes. Des batteries de campagne, des colonnes de cavalerie, des fantassins... Elles ont disparu. Le canon gronde, plus rapproché, c'est la détonation brève et puissante des pièces de Krupp...

Encore des cavaliers. Hussards, uhlans, chevau-légers dans le lointain. C'est tout un régiment qui passe au trot. Et voici un aéroplane. Il laisse tomber quelque chose. Mais alors, c'est un Français ! Une détonation sourde et prolongée éclate. C'est une bombe ! Puis une autre ! Une autre encore. Quel désarroi. Les chevaux allemands ruent, se cabrent, se renversent sur leurs cavaliers...

C'est de nouveau entre les champs, la route boueuse où notre carriole soulève des flots de fange.

Je suis en plein combat, et je ne vois rien. C'est cela une bataille ? La plaine reste déserte, à perte de vue. Ou, pour mieux dire, elle semble déserte. Il y a des tranchées par là. Mais où ?

Le canon allemand tonne toujours. Mais, maintenant, c'est derrière nous.

Voici une autre musique ! La détonation nette, alacre des pièces françaises. Et le sifflement de l'obus. Et la fumée blanche et légère de la mélinite... Ah ! non ! Ce serait par trop bête d'aller me faire tuer par les projectiles des amis.

Déjà, d'ailleurs, le docteur a tourné bride. Il s'est rendu compte de l'impossibilité d'aller plus loin.

Il me ramène vers la dune, tout près du bateau pêcheur qui me conduit jusqu'à Ereskens, en Hollande, en face de Flessingue, dont vingt minutes de bateau à vapeur me séparent, la largeur de l'Escaut.

MAURICE STRAUSS.

L'Agression turque

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 4 Janvier.

L'état-major de l'armée du Caucase fait le communiqué officiel suivant :

Pendant toute la journée du 2 janvier, et une partie de la nuit du 2 au 3, le combat autour de Sarykamysch a continué avec un extrême acharnement. Les Turcs ont subi des pertes énormes.

Dans les autres régions on ne signale pas d'action importante.

Dans la région de Sarykamysch, le combat a continué avec beaucoup d'acharnement, mais visiblement à notre avantage. L'ennemi se maintient cependant avec obstination.

Au cours de ce combat, nous avons fait prisonniers le 50e régiment d'infanterie presque au complet, avec son commandant et quinze officiers. Nous avons pris en outre six pièces d'artillerie de montagne, quatorze mitrailleuses encore toutes emballées.

Le nombre total des prisonniers turcs est de 5.000 soldats, 40 officiers et plusieurs officiers du service de santé.

Le 2 janvier, le combat s'est poursuivi. Nos troupes ont pris plusieurs positions turques que nous occupons encore. Nous nous sommes emparés de trois mitrailleuses et de plus de 700 prisonniers.

Sur un autre point, un régiment du Caucase a bousculé à la baïonnette deux compagnies turques et s'est emparé de quatre pièces de montagne. Bien que nos troupes opèrent dans des conditions exceptionnellement pénibles, par un froid rigoureux, dans une couche de neige profonde, et à une altitude de plus de trois mille mètres, le moral des soldats reste bon et tous les corps engagés combattent avec ardeur.

Un discours du sultan d'Egypte

Londres, 4 Janvier.

Une dépêche du Caire au *Sunday Observer* dit que le sultan d'Egypte, s'adressant aux membres d'une société de bienfaisance catholique grecque, leur dit :

« Mes efforts seront consacrés au bien être de mon peuple en général, sans distinction d'aucune sorte, et sans différence aucune entre les Syriens, les Turcs, les Cophtes ou les Musulmans. Sachez que ces paroles viennent du plus profond de mon cœur, et que tous mes actes seront inspirés par la ligne de conduite de mon grand-père Mehemet Ali, qui traitait sur le même pied toutes les communautés et toutes les colonies étrangères. »

Les Russes tentent un débarquement sur la côte de Syrie

Amsterdam, 4 Janvier.

Une nouvelle officielle, publiée à Constantinople, annonce que le croiseur russe « Askold » a tenté de débarquer des troupes samedi dernier, près de Jaffa.

La Turquie va emprunter

Amsterdam, 4 Janvier.

Un télégramme de Constantinople *vià* Berlin, annonce que le gouvernement a soumis, hier, à la Chambre, un projet d'emprunt de cinq millions de livres sterling 6 %.

La Chambre a adopté un projet de loi prolongeant le moratorium jusqu'au 13 avril, mais les débiteurs sont obligés de payer actuellement 5 % de leurs dettes et 5 % le 14 février.

Le gouvernement a proposé également un projet de loi exemptant les soldats du paiement de leurs dettes jusqu'à la fin de la guerre.

En Allemagne

Le kaiser et le roi de Bavière échangent des télégrammes

Paris, 4 Janvier.

Les journaux allemands publient le texte des dépêches échangées entre le roi Louis de Bavière et l'empereur allemand, à l'occasion de la nouvelle année :

Sa Majesté l'empereur Guillaume, grand quartier général.

A la fin de l'année dans laquelle l'Allemagne a dû saisir l'épée contre un monde d'ennemis, une seule pensée nous anime. Puissent notre vaillante armée et notre héroïque marine réussir à abattre les ennemis, et puisse, dans cette nouvelle année, être assurée au peuple allemand une paix qui soit digne des lourds sacrifices qu'il a assumés joyeusement pour la défense de la patrie.

Dans l'espoir et la confiance que ce vœu sera accompli, les princes et les peuples allemands sont aux côtés de l'empereur et pour l'empire dans une fidélité inébranlable.

Dieu te protège, ainsi que ta maison, en cette année, aussi qu'il te conserve la force dans la lutte pour la grandeur et l'honneur de l'Allemagne, qu'il accorde aux armées allemandes et à notre juste cause, la victoire.

— LOUIS-MARIE-THÉRÈSE.

L'empereur Guillaume a répondu :

A LL. MM. le Roi et la Reine, Munich,

Votre souvenir fidèle, et qui réjouit le cœur à l'occasion de ce changement d'année, m'est parvenu aujourd'hui au retour d'un court voyage.

Je réponds à vos bons vœux de tout cœur, pour vous, les vôtres et tout le pays de Bavière.

Vous parlez selon mon cœur quand vous dites que nous avons tous cette seule pensée : Qu'en cette nouvelle année soit assurée à notre patrie bien-aimée une paix digne des lourds sacrifices déjà faits et encore à faire.

Cela étant, quelle admirable certitude que les princes et les peuples allemands soient unis dans une fidélité inébranlable pour conquérir, avec l'aide de Dieu, par nos héroïques armées, la victoire que nous espérons pour la juste cause, avec une confiance ferme comme un roc.

En amitié du fond du cœur. — GUILLAUME.

Un journaliste condamné à mort

Amsterdam, 4 Janvier.

Un journaliste de Prossnitz, près d'Ostrau, en Moravie, a été condamné à mort par le Conseil de guerre, pour discours séditieux. Il a été exécuté deux heures après.

200.000 hommes de Belgique sont envoyés sur le front oriental

Amsterdam, 4 Janvier.

De grandes masses de troupes passent par Cologne, pour être dirigées sur le front oriental, leur nombre est estimé à 200.000 hommes.

Sur Mer

La perte du « Formidable »

Londres, 4 Janvier.

Les survivants du cuirassé *Formidable*, qui ont été débarqués à Brixham, ont assisté, à l'église, à une messe d'actions de grâces qui avait été célébrée à l'occasion de leur délivrance.

Suivant le récit d'un survivant, le *Formidable* a été frappé peu après que le nouvel an avait été fêté par une sonnerie de seize cloches.

La plupart des hommes étaient endormis quand l'explosion se produisit, mais ils se rendirent bientôt compte que la situation était grave, car le commandant ordonna de mettre les chaloupes à la mer.

Seules, toutefois, les chaloupes de tribord ne purent être descendues.

Quand les survivants abandonnèrent le navire, ils virent la majeure partie des hommes qui restaient à bord qui fumaient.

Le commandant, sur le pont, avait la cigarette à la bouche et les dernières paroles qu'il prononça furent : « Soyez tranquilles, mes amis, tout est bien, pas de panique. Soyez calmes, soyez Anglais. Il y a encore de la vie dans la vieille barque. »

Le chien du commandant se tenait à côté de son maître quand le bateau sombra.

Un marin fut projeté à 20 mètres par l'explosion, tomba à l'eau sans connaissance, et fut sauvé.

Les Victoires Serbes

Généraux autrichiens destitués

Amsterdam, 4 Janvier.

Une dépêche de Vienne annonce que l'empereur a accepté, pour raisons de santé, la démission du général Ciborious von Frank, qui annonça l'occupation de Belgrade le 2 décembre dernier, ainsi que la démission du maréchal Arthur Przyborski, qui participa également aux opérations en Serbie.

A la mémoire des soldats serbes et français morts au champ d'honneur

Nich, 4 Janvier.

A l'occasion des cérémonies orthodoxes de Noël, des prières solennelles ont été dites à la cathédrale de Nich, pour les morts de l'armée serbe et des armées alliées.

Les soldats français ont été l'objet d'une mention spéciale.

A cette cérémonie, ont assisté les membres du gouvernement royal ainsi que les ministres de la Triple-Entente et les représentants des Etats balkaniques.

La Guerre aérienne

Les aviateurs autrichiens bombardent Kielce

Pétrograde, 4 Janvier.

Trois aéroplanes autrichiens ont laissé tomber dix bombes sur Kielce.

Des aviateurs français ont bombardé le champ de manœuvre de Bruxelles

Londres, 4 Janvier.

Les journaux publient une dépêche d'Amsterdam annonçant que des aviateurs français ont survolé samedi dernier Bruxelles et ont jeté des bombes sur le champ de manœuvre d'Etterbeck où les Allemands contruisaient un hangar pour leurs dirigeables.

Le bâtiment a été en partie détruit et plusieurs soldats allemands ont été tués.

Un avion autrichien descendu par les Serbes

Nich, 4 Janvier.

Hier, un aéroplane ennemi a survolé notre territoire, dans la direction de Pozarevac et de Gradisto. Atteint par notre artillerie, il est tombé sur la rive autrichienne du Danube.

Le raid de Cuxhaven impressionne Francfort

Londres, 4 Janvier.

On mande de Copenhague que des précautions de toute espèce sont prises à Francfort-sur-le-Mein pour résister aux aviateurs ennemis.

Le raid sur Cuxhaven a fait une grande impression.

Les Services de Santé de l'Armée

L'affectation des médecins militaires

Bordeaux, 4 Janvier.

M. Millerand, ministre de la Guerre, a adressé aux directeurs régionaux du service de santé la circulaire suivante :

« Il m'a été signalé à plusieurs reprises que des médecins de complément, encore jeunes, sont affectés à des hôpitaux ou à des dépôts de corps de troupes, et exercent leur profession dans la ville même où ils sont domiciliés en temps de paix. Ces médecins continuent à s'occuper de leur clientèle, alors que leurs confrères, souvent plus âgés, sont appelés à servir aux armées ou dans d'autres places du territoire.

« Outre que cette situation est contraire à l'équité, elle ne permet pas toujours aux intéressés, surtout lorsqu'ils sont affectés à des dépôts de corps de troupes, de se soustraire comme il convient aux sollicitations locales, et de conserver l'indépendance professionnelle indispensable aux médecins militaires.

« Il ne saurait être question, toutefois, sous peine d'apporter un trouble considérable dans le fonctionnement et l'exécution du service de déplacer actuellement les nombreux médecins de complément affectés aux services du territoire.

J'ai arrêté en conséquence, les dispositions ci-après, qui permettront de remédier aux très sérieux inconvénients qui m'ont été signalés :

« A l'avenir, les médecins de complément en service sur le territoire, et appartenant à des classes mobilisables, seront, en principe, affectés en dehors de leur lieu de résidence, jusqu'au moment où ils seront appelés à leur tour à servir aux armées.

« Les médecins de complément dégagés par leur âge de toute obligation militaire et restés volontairement dans les cadres, pourront être affectés au contraire à la ville où ils exercent, si leur présence est nécessaire à la population civile.

« En aucun cas, les médecins de la localité ne seront employés dans les dépôts de corps de troupes.

« Pour répondre enfin au désir qui m'a été exprimé par plusieurs intéressés eux-mêmes, les médecins mobilisés, pourvus dans la vie civile d'un mandat électif (membres du Parlement ou membres de Conseils généraux) ne pourront, quelle que soit leur classe de recrutement, recevoir d'affectation dans le département siège de leur circonscription électorale.

« En ce qui concerne les pharmaciens et officiers d'administration, on s'inspirera également, en principe, pour leur affectation, des dispositions ci-dessus.

« Je vous prie en conséquence de vouloir bien réviser progressivement, dans le sens sus-indiqué, les affectations des officiers de complément du service de santé de votre région, sans que l'application de ces mesures puisse jamais nuire au fonctionnement normal du service. »

En France

Du vin pour nos soldats

Paris, 4 Janvier.

Le préfet de l'Hérault vient d'informer M. Malvy, ministre de l'Intérieur, qu'il a déjà reçu soixante-dix mille hectolitres de vin pour nos soldats, et que ce chiffre sera probablement doublé.

Le préfet de Maine-et-Loire a avisé aussi le ministre qu'il tenait dès maintenant à la disposition des soldats 2.600 barriques de vin d'Anjou.

Toutes les mesures vont être prises pour hâter l'expédition de ce vin aux armées.

Les espions allemands se déguisent en prêtres

Belfort, 4 Janvier.

Quatre espions allemands, dont un déguisé en prêtre ont été arrêtés à Delle, et conduits à Montbéliard puis de là transférés à Belfort, où ils ont été mis à la disposition des autorités militaires.

Les convalescents permissionnaires pourront prendre les trains express

Notre ami Bergeon, député des Bouches-du-Rhône, vient de recevoir du ministre de la Guerre la lettre suivante qui met fin à une situation très pénible pour beaucoup de soldats :

Bordeaux, le 2 janvier 1915.

Monsieur le Député et cher Collègue,

Par lettre du 21 décembre 1914, vous me faites connaître que les permissions de convalescence d'une semaine accordées aux blessés revenus du front sont rendues illusoires par l'interdiction faite sur le P.-L.-M. aux sous-officiers et soldats de prendre les trains-express.

J'ai l'honneur de vous informer que la défense que vous me signalez vient d'une interprétation étroite des règles d'admission des militaires dans les trains, tracées par la Compagnie P.-L.-M. Je lui adresse aujourd'hui même à ce sujet des instructions qui lèveront toutes difficultés.

Agréez, Monsieur le Député, etc.

Nos soldats ne manqueront pas d'apprécier le résultat obtenu par la démarche du dévoué député de Marseille. — R.

La mort de Bruno Garibaldi

LES MANIFESTATIONS DE SYMPATHIE

Aix, 4 Janvier.

Le Comité italien d'action latine d'Aix a envoyé à Rome au général Ricciotti Garibaldi le télégramme suivant, à l'occasion de la mort héroïque de son fils :

« *Le Comité d'Action Latine d'Aix-en-Provence, salue Bruno Garibaldi, vivant dans l'immortalité de l'histoire et souhaite que son sacrifice hâte la délivrance des frères martyrs, tyrannisés par les austro-germains. — Signé : Aducci, président, Cambi, Buzzio P., Cazzola, Bizel, Roggero, Stratta, R. Buzzio.* »

Nice, 4 Janvier.

Bruno Garibaldi, le petit-fils du héros niçois vient de tomber glorieusement à l'ennemi, au cours d'un assaut à la baïonnette du régiment Garibaldien.

La municipalité niçoise a décidé d'honorer cet acte par une manifestation qui aura lieu devant le monument de Garibaldi et à laquelle sont conviées toutes les associations patriotiques de notre ville.

Sur la tombe d'un Garibaldien mort pour la liberté de la Pologne

Bergame, 4 Janvier.

Le Comité italo-polonais et la colonie polonaise de Milan sont venus à Bergame déposer une couronne sur le monument du garibaldien Nullu, qui tomba pour la liberté de la Pologne.

Un cortège imposant s'était joint à la délégation milanaise.

De nombreux discours ont été prononcés en faveur de la liberté de la Pologne, dont un par le député Taroni.

LE XVe CORPS AU FEU

Tués en arrière des Lignes

Le jour de Noël, le capitaine Randahel, appartenant à un régiment territorial du XVe corps, qui faisait une ronde aux issues d'un village de la Marne, cantonnement de repos du bataillon, a été tué sur la route par un obus. Le même obus a tué le motocycliste Fabre, du même régiment. Tous deux se trouvaient à la même hauteur sur la route.

Le capitaine, un officier de valeur sorti de Saint-Cyr, avait été promu à ce grade, il y a quelques jours à peine. Le motocycliste est un riche négociant en vins de Nimes.

Ceci prouve une fois de plus que, même en arrière des tranchées, nos valeureux soldats qui défendent là-haut notre sol savent mourir en héros. — R.

LE CONSEIL DE REVISION

Le Conseil de revision des Bouches-du-Rhône a examiné, dans sa séance d'hier, les jeunes gens de la classe 1916, appartenant au 1er canton de Marseille.

M. Rambert, secrétaire général des Bouches-du-Rhône, présidait, assisté de MM. Marguery, chef de bataillon d'infanterie territoriale ; Boyer, conseiller de préfecture ; Roubaud, conseiller d'arrondissement ; Baylle, représentant le maire de Marseille ; Episse, secrétaire du Conseil ; Cler, chef du bureau militaire de la Mairie.

Voici les résultats de la séance : Inscrits, 205 ; bons pour le service armé, 103 ; 1 engagé volontaire ; 7 inscrits maritimes ; 12 bons absents ; 1 bon pour le service auxiliaire ; 9 renvoyés à la séance de clôture pour production de pièces ; 70 ajournés à une autre classe ; 2 exemptés.

Parmi les 9 renvoyés à la séance de clôture, il y en a 3 qui sont signalés engagés volontaires, ce qui porte à 127 sur 205 le chiffre des bons.

Le Conseil de revision des Bouches-du-Rhône examinera, dans sa séance de mercredi, les inscrits de la classe 1916, appartenant au 4e canton de Marseille.

LA RÉVOLUTION AU PARAGUAY

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A ETE MIS EN LIBERTE

Buenos-Ayres, 4 Janvier.

Le gouvernement a reçu de la légation de la République Argentine à Assomption une information disant que le président de la République du Paraguay a été mis en liberté, et que les chefs du mouvement insurrectionnel ont été arrêtés.

La même information dément que le colonel Escobar ait pris part au mouvement.

SYMPATHIES AMERICAINES

Les « Lafayette Kite »

New-York, 4 Janvier.

Un comité s'est formé à New-York pour prêter assistance aux soldats français blessés ou victimes des intempéries de la saison d'hiver.

Dans ce comité figurent plusieurs des dévoués partisans de la France, notamment M. Robert Bacon, l'ancien ambassadeur, M. Frédéric Coudert, Mme W. Astorg-Chanler, M. W. Forbes Morgan.

Le nom qui, sur la proposition de M. W. Forbes Morgan, a été donné à l'œuvre, en a assuré sur le champ la fortune. C'est l'Œuvre du « Lafayette Kite » ou « Paquetage Lafayette ».

En profitant des réductions que les membres du comité ont pu obtenir des fabricants, l'Association est parvenue à assurer, pour deux dollars, des paquetages comprenant : Une chemise doublée, un caleçon doublé, deux paires de chaussettes de laine, une paire de gants de laine, une ceinture abdominale, un cache-nez, un mouchoir, un petit savon.

A peine lancée, l'Œuvre obtenait 1,200 paquetages qui sont partis dans le courant de décembre par le *Rochambeau*.

Les envois vont se succéder régulièrement et seront, dès leur arrivée en France, dirigés sur le front.

Chronique Locale

M. Tristant Louis, préposé en chef de l'octroi de Rochefort, a été nommé par arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône en date du 14 décembre, et sur la proposition du maire de Marseille, directeur de l'octroi de notre ville.

M. Tristant a pris le 1er janvier possession de son poste.

Les vieillards infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui mardi 5 courant, de 9 heures à 4 heures sans interruption pour les assistés des 4e et 5e cantons, et demain mercredi pour ceux des 6e et 7e cantons.

Il est formellement rappelé aux intéressés que la remise des bons et le paiement de l'allocation ne pourront avoir lieu que sur la production des pièces d'identité.

Œuvre des Nourrissons. — Pendant le mois de décembre, 91 bébés ont été inscrits à l'œuvre : il a été fait dans les huit dispensaires, 1.383 consultations et autant de pesées. Total pour l'année 1914, 1.476 inscriptions ; 16.467 consultations et autant de pesées.

La matinée de Famille des Salons Bristol. — C'est jeudi 7 janvier, à 2 heures et demie, qu'aura lieu, dans les salons Bristol-Univers, rue Cannebière et rue Pavillon, aimablement mis à la disposition des organisateurs par M. Peysson, la grande matinée de famille et enfantine, organisée par M. Paul Audibert, le prestidigitateur-illusionniste bien connu, au bénéfice du Comité de secours au soldat. Nous avons déjà indiqué au programme les noms de M. Tédesco, Mme Tilma Lemoine, Mme Perrée-Sauvan, Mlles Perrée-Sauvan et Herren, Mme Paul Audibert, Mlle Negro, MM. Jean Flor et Signoret ; il y en aura sans doute d'autres dont on doit nous faire la surprise. Au cours de la séance, distribution de jouets, surprises et friandises aux enfants et aux dames. Rappelons le prix des places pour cette matinée de grand gala : Réservées, 2 fr.; entrée 1 fr. ; enfants au-dessous de 12 ans, 0 fr. 25. On trouve des cartes chez Linder, Castelmuro, Lorenzy-Palanca, Blancard, libraire ; au café Univers-Bristol et au Comité de secours au soldat.

Le Cours communal gratuit de violon dirigé par Mme Veuve Gauzian-Aubin, recommencera à partir de jeudi 8 janvier, à l'école communale de la rue Saint-Savournin, 62. S'y faire inscrire.

Herborisation publique. — Le jeudi 7 janvier, M. Decrock, professeur à la Faculté des Sciences, dirigera une herborisation dans le massif de Marseilleveyre, du Mont-Rose aux Goudes. Départ du Cours Saint-Louis à 8 heures, retour à midi ou à cinq heures.

Dans notre dernier numéro, en relatant le suicide du soldat A. P., du 115e territorial, nous indiquions que cet acte de désespoir avait été causé par des chagrins de famille. L'enquête à laquelle on s'est livré a démontré que c'est inexact. On ignore absolument, au contraire, ce qui a pu pousser le malheureux à attenter à ses jours.

Préparation militaire. — Les Excursionnistes de Provence (S. A. G. 5116). — Ce soir, à 9 heures, à l'école communale, 14, rue de la Paix, cours de préparation militaire. Présence indispensable de tous les élèves.

Deux nègres se battent à coups de rasoir. — Ce sont des navigateurs, l'un de la Guadeloupe, l'autre de la Martinique. L'un, Armand Belmont, 22 ans, demeurant rue Radeau, 2 A, rentrait avant-hier soir vers 9 heures, amenant chez lui un ami nommé Edgar. Il y trouva son collègue Morand Joseph, qui, à la vue d'Edgar s'écria : « Ah ! tu es avec lui, eh bien, il faut que je vous tue tous les deux ! » Et il sortit un rasoir. Ce que voyant, Belmont courut à sa commode et prit un autre rasoir. Les deux nègres se jetèrent l'un sur l'autre. Belmont reçut une entaille à la main gauche et quelques coups sur les vêtements, au bras gauche. Mais Morand poussait au même instant un cri de douleur et lâchait son arme. Le rasoir de Belmont venait de lui labourer très profondément la joue gauche. Morand fut pansé par le major Gabail, de l'hôpital du *Doukkala*, et Belmont reçut les soins d'un interne de l'Hôtel-Dieu. L'état de Morand paraissait grave. Il fut admis à l'Hôtel-Dieu. L'enquête ayant établi que Belmont n'avait fait que se défendre et qu'il s'était par conséquent trouvé en état de légitime défense, ce dernier a été laissé en liberté, sur ordre de M. Gozzi, commissaire de police.

Attendez l'arrêt. — Le journalier Giacomo Cardinali, 22 ans, était debout sur un des trottoirs de la rue d'Aix, hier matin, attendant un tramway pour se rendre à son travail. Une voiture arriva et Cardinali s'élança sur le marchepied sans attendre que la voiture fut arrêtée. Il glissa, tomba et se fit des contusions nombreuses. Relevé et conduit dans une pharmacie voisine, Cardinali y reçut les soins que réclamait son état, assez grave. Le blessé fut ensuite, sur sa demande, ramené en voiture à son domicile, 28, rue de la Martinique.

Les cent francs du cuisinier. — M. Marcel Segond, cuisinier, demeurant à Aix, était venu travailler, durant quelques jours à Marseille, dans un de nos grands hôtels. Et, dans le tiroir qui lui fut dévolu, il cachait avant-hier une somme de 100 francs. Hier, quand il voulut reprendre son argent, il constata que les 100 francs avaient disparu. Qui les lui avait pris ? Il a chargé M. Seigland, commissaire de police, de répondre à la question et d'arrêter le voleur.

Exploits de cambrioleurs. — Au cours de l'autre nuit, la boucherie de Mme Marie Jacques, sise rue des Chapeliers, 19, a été visitée par des malandrins qui s'y étaient introduits par effraction. Et Mme Jacques constata hier matin la disparition de divers outils et ustensiles et d'une certaine quantité de marchandises. Elle a déposé une plainte.

Des tuyaux de plomb ont été enlevés, l'autre nuit dans les immeubles 21 et 27, rue des Dominicaines. Une enquête est ouverte.

Les désespérés. — Les voisins de M. Osias Shrager, 57 ans, ancien employé de commerce, 16, boulevard Philippon, étonnés de ne pas l'avoir vu depuis quelques jours, prévinrent le commissaire de police du quartier. Le magistrat se rendit sur les lieux accompagné du docteur Cambon et d'un serrurier. La porte fut ouverte et on trouva Osias Shrager mort. Le robinet du gaz qui n'avait pas été fermé indiquait le moyen choisi par le malheureux pour s'évader de la vie. Après les constatations, le corps a été envoyé à Saint-Pierre.

Au feu !... — Un commencement d'incendie se déclarait hier matin, vers 9 heures, dans un entrepôt d'effets, 33, rue du Petit-Saint-Jean. L'alarme fut aussitôt donnée et les pompiers accourus sous les ordres de l'adjudant Moulis, maîtrisèrent peu après le sinistre. Les dégâts ne sont pas importants et sont couverts par une assurance.

Les Concours aux grandes écoles militaires

Bordeaux, 4 Janvier.

La question a été posée à diverses reprises de savoir si les concours d'admission aux grandes écoles militaires, notamment à l'Ecole polytechnique, seraient organisés en 1915, et, en cas d'affirmative, à quelle époque ces concours auraient lieu.

Consulté récemment sur cette question par le ministre de la Guerre, le Conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique a, dans sa séance du 30 décembre dernier, émis l'avis, d'une part, qu'il était impossible, sans compromettre gravement la préparation des candidats, d'avancer la date habituelle des examens, et qu'il convenait, dès lors, que le concours n'eût lieu, le cas échéant, qu'à l'époque normale, c'est-à-dire au mois de juin ; d'autre part, qu'un concours ne devrait être ouvert que si les jeunes gens des deux classes du recrutement de 1916 et 1917 pouvaient y participer.

Adoptant cet avis, et tenant compte des prévisions actuelles quant à la date vraisemblable d'appel de la classe 1916, le ministre vient de décider qu'il ne serait pas ouvert de concours d'admission à l'Ecole polytechnique, en juin 1915.

La même solution s'impose, pour des motifs identiques, en ce qui concerne l'Ecole de Saint-Cyr et l'Ecole du service de santé militaire de Lyon.

Les concours d'admission à ces deux écoles n'auront donc pas lieu en 1915.

Toutes les mesures utiles seront d'ailleurs prises, le cas échéant, après les hostilités, pour que les jeunes gens appartenant aux classes 1915 et 1916, comme ceux de la classe 1914, n'aient en rien à souffrir dans leurs intérêts de candidats, soit de la suppression des concours de 1915, soit de l'appel prématuré sous les drapeaux de leurs classes de recrutement, soit de l'interruption du concours de 1914.

Le Conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique s'est déjà prononcé en ce sens qu'il serait équitable pour les examens ultérieurs de reculer les limites d'âge de telle manière que tous les candidats puissent prendre part au même nombre de concours que si ceux-ci avaient eu lieu dans les conditions normales, et d'accorder des majorations de points aux candidats, ayant été présents sous les drapeaux pendant la guerre.

Le ministre a donné en principe son adhésion à ces dispositions, dont les modalités d'application seront déterminées aussitôt après l'achèvement de la guerre.

Enfin, il convient de rappeler qu'en conformité des circulaires des 27 septembre et 22 décembre derniers, tous les jeunes gens des classes 1915 et 1916, qu'ils aient attendu l'époque normale d'incorporation de leur classe, ou qu'ils se soient engagés par devancement d'appel pour la durée de la guerre, ont pu solliciter du Conseil de revision, pour la continuation ultérieure de leurs études, le sursis d'incorporation prévu par l'article 21 de la loi du 21 mars 1905, étant entendu que ce sursis n'aurait d'effet qu'après la cessation des hostilités.

L'ensemble de ces mesures paraît de nature à donner satisfaction, d'une manière équitable, aux préoccupations légitimes des jeunes gens qui se préparaient aux grandes écoles, et dont la guerre est venue brusquement interrompre les études.

COURRIER MARITIME

ARRIVEE DE COURRIER

Le *Sydney*, des Messageries Maritimes, courrier de Maurice, la Réunion et Madagascar, est arrivé hier avec 71 passagers au nombre desquels nous signalerons MM. Dufty, ingénieur ; le capitaine Barrazev, l'officier d'administration Lallier, le lieutenant Aquadro. Les autres passagers étaient des fonctionnaires subalternes, quelques mobilisés et militaires.

Aucun événement n'a marqué la traversée du *Sydney* dont la cargaison comprenait 1.660 tonnes raphia, café, peaux, vanille et divers.

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 21 navires, dont 19 vapeurs et 2 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : Le vapeur anglais *Chaschil*, venant de Montévidéo, avec 3.400 tx viande ; le vapeur français, *Eugenie*, d'Alger et Cette, avec 215 tx vin, fruits secs et divers ; l'*Iberia*, Compagnie Fraissinet, de Bonifacio et Ajaccio, avec 156 passagers et 176 tx vin, bois, ébauchons et liège ; le vapeur anglais *Achilles*, de Yokohama, avec 6.500 tx, dont 3.700 tx coprah et divers pour Marseille ; le vapeur espagnol *José-Martinez-de-Pinillos*, de Tyne, avec 3.574 tx charbon ; le *Sidi-Brahim*, Transports Maritimes, d'Oran, avec 211 passagers et 470 tx blé, vin, laine, peaux, œufs ; le *Sydney*, Messageries Maritimes, de La Réunion, avec 71 passagers et 1.660 tx sucre, rhum, tapioca, coprah, légumes secs ; le *Moulouya*, Compagnie Mixte, d'Alger, avec 352 passagers et 420 tx vin, tabac, primeurs.

Au départ : Le vapeur japonais *Mushima-Maru*, pour Yokohama ; le *Moulouya*, Compagnie Mixte, pour Nice et Philippeville ; le *Mascara*, Compagnie Mixte, pour Alger ; l'*Amphion*, Compagnie Sicard, pour Cannes ; le vapeur norvégien *Tabor*, pour Gênes ; le vapeur anglais *City-of-York*, pour Liverpool ; le vapeur anglais *Nellore*, pour Londres.

Fédération nationale des Syndicats maritimes

APPEL AUX MARINS DU COMMERCE

On nous communique l'appel suivant :

Le commerce maritime qui, dès le début de la triste période que nous traversons, avait été réduit à sa plus simple expression, reprend maintenant d'une façon à peu près normale.

L'Union syndicale des marins du commerce (section de Marseille), a déjà concouru ces temps derniers, à l'armement de plusieurs navires.

Beaucoup d'autres vont armer ces jours-ci, et un grand nombre de marins chômeurs, pourront trouver le travail qui leur manque depuis si longtemps, et apporter ainsi un peu de bien-être dans leurs familles.

Le commerce maritime étant une des principales sources des richesses nationales, ce ne sont pas seulement les quelques centaines de marins embarqués qui en bénéficieront, mais c'est aussi la vie économique du pays tout entier qui prospérera.

Tous les marins actuellement débarqués, sont invités à se faire inscrire sur la liste établie au siège du Syndicat, 11, place de la Joliette. Ils donneront ainsi, à notre marine marchande, la possibilité de bénéficier, sur tous les marchés du monde, de la clientèle allemande et autrichienne.

Pour le Syndicat, le président, *J. Augustin* ; le secrétaire, *J.-B. Giuliani*.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

Immense succès de : *LA MARCHE DES ROIS ; SUR L'EAU QUI COURT ; LE NOEL ET LES SOUHAITS DE BOUT DE ZAN ; LES ACTUALITES*, etc... Matinées à 2 h. 15 et 4 h. 30. Soirée à 8 h. 30. Salle chauffée. *ORCHESTRE*.

EMPIRE CINEMA (6, Allées de Meilhan)

Ce soir mardi, grande soirée artistique au bénéfice de l'orchestre, avec le concours assuré de M. Francel, ténor ; Mlle d'Auhrs, falcon, et M. Clastrier, diseur, dans les œuvres du populaire ténor Laborde. A l'orchestre : *La Tosca*, grande fantaisie. Entrée : 40 centimes.

CINE-PALACE-PALAIS-DE-CRISTAL

En matinée, à 2 h. 30, et en soirée, à 8 h. 30, immense succès du nouveau programme : *Jacques l'Honneur*, cinémadrame en 4 actes ; *L'Ordonnance*, comédie en 2 parties ; *Amour et Trahison, Polydor et son Oncle*, films comiques, ainsi que les *dernières actualités de la guerre*. Orchestre symphonique. Salle chauffée On peut fumer.

ELDORADO-CINEMA

Le nouveau programme ne le cède en rien à ses devanciers, en beauté incomparable : *L'Escarpolette tragique*, drame en couleurs en 2 parties, de Pathé ; *Le Rendez-vous de Max*, joué par le désopilant Max Linder ; *Les deux Ramoneurs*, drame sentimental en 3 actes ; *Les Sœurs Atterra*, exercice d'acrobatie ; *Le Tondeur de Chiens*, comique ; *Les Actualités*, etc. A l'orchestre Cerotti : *La Traviata*. Entrée. 0 fr. 20.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

Les combats ont continué très violents en Haute-Alsace

Nos troupes ont enlevé le village de Steinbach tout entier

Genève, 4 Janvier.

La Croix-Rouge de Genève a choisi, comme délégué au Comité de secours pour les prisonniers français à Berlin, M. Eugster, vice-président du Conseil national à Berne.

Communiqué officiel

Bordeaux, 4 Janvier.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Les seuls renseignements qui soient parvenus jusqu'à présent sont relatifs à la Haute-Alsace où les combats ont continué très violents dans la région de Cernay.

La nuit dernière, nos troupes ont perdu, puis repris le quartier de l'église à Steinbach. Ce matin, elles ont enlevé le village tout entier.

Les ouvrages allemands à l'ouest de Cernay, cote 425, enlevés par nous, hier, ont été perdus un instant, la nuit dernière, à la suite d'une très violente contre-attaque, mais les Allemands n'ont pu s'y maintenir, et cette position reste entre nos mains.

Un communiqué allemand

Amsterdam, 4 Janvier.

Une dépêche de Berlin du 4 janvier transmet le communiqué officiel suivant :

Sur le théâtre occidental de la guerre, le duel d'artillerie est moins violent. L'ennemi déploie une grande activité en Haute-Alsace, près de Thann.

Après un vif bombardement des hauteurs de Cernay, les Français ont réussi, dans la soirée, à s'emparer de nos tranchées sur les hauteurs, et, un peu plus tard, de Steinbach, que nous avons défendu avec opiniâtreté. Nous avons repris les hauteurs de Cernay pendant la nuit, par une attaque à la baïonnette.

Le combat pour la possession de Steinbach continue.

La situation sur le théâtre oriental est sans changement.

Il n'est pas nécessaire de faire remarquer que ce communiqué retarde de vingt-quatre heures et que, ainsi que le dit le communiqué français de onze heures du soir, Steinbach a été pris par nos troupes.

Le dessinateur Hansi chevalier de la Légion d'honneur

Paris, 4 Janvier.

Le dessinateur Waltz, dit Hansi, engagé volontaire pour la durée de la guerre, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur pour le grade de chevalier en raison des grands services qu'il a rendus par son exemple et son courage inlassable.

Le raid du « Curie » à Pola

Le submersible aurait torpillé trois cuirassés autrichiens

Rome, 4 Janvier.

Un ingénieur autrichien, arrivé de Pola à Ravenne, déclare avoir vu trois cuirassés autrichiens en réparation dans les docks de Pola. Ces bâtiments sont le dreadnought « Viribus-Unitis », le « Radetzki » et l' « Enzherzog-Franz-Ferdinand ».

Tous trois ont leur coque largement déchirée.

Les drapeaux des fusiliers marins

Paris, 4 Janvier.

Après Toulon, Lorient a offert un drapeau aux fusiliers marins. M. Augagneur, ministre de la Marine, a reçu ce soir une délégation de la municipalité de cette ville qui lui a remis le drapeau offert par souscription.

Le ministre a vivement remercié la délégation pour ce don qui sera incessamment transmis aux braves fusiliers marins qui continuent de s'illustrer sur le front.

La visite des navires neutres

Washington, 4 Janvier.

L'ambassade d'Angleterre a informé le gouvernement des Etats-Unis que la valeur des chargements de térébenthine et de résine saisis sera remboursée, quand ces marchandises auront été embarquées avant qu'elles aient été déclarées contrebande de guerre. Le cuivre embarqué avant d'être déclaré contrebande de guerre, sera également remboursé, ou bien la cargaison en sera restituée au propriétaire.

L'ambassadeur ajoute qu'aucune cargaison pour l'Italie n'a été retenue à Gibraltar depuis le 4 décembre.

Les négociations continuent à Londres, en vue de supprimer l'embargo sur le caoutchouc.

L'ANARCHIE EN ALBANIE

Les Navires italiens bombardent Durazzo

Durazzo, 4 Janvier, 8 heures matin.

Les rebelles ont envoyé, hier, à Essad pacha une lettre signée « Le Comité Musulman », dans laquelle ils demandaient qu'on leur remît les ministres de France et de Serbie. A minuit et demi, ils ont commencé l'attaque de la ville.

Essad pacha s'est rendu aux tranchées. En même temps, il demandait toute l'aide possible à la légation d'Italie, en raison de la gravité du danger.

La légation s'est mise aussitôt en rapport avec les navires de guerre, qui étaient dans le port et, à 2 heures 30 du matin, le cuirassé « Sardegna » et le « Misurata » ont tiré plusieurs coups de canon qui ont fait cesser la fusillade des rebelles.

Le peresonnel des légations d'Italie, de France et de Serbie s'est embarqué, ainsi que la colonie italienne, à bord du « Misurata » et du « Sardegna ».

Les Services de Santé de l'Armée

Paris, 4 Janvier.

La Commission parlementaire d'hygiène publique, réunie à la Chambre, sous la présidence du docteur Doizy, vice-président, a adopté à l'unanimité la résolution suivante : « La Commission prend acte de la réponse faite par le ministre de la Guerre à la demande par elle formulée d'être mise en mesure de recueillir sur place toutes informations utiles sur le fonctionnement des services de santé de l'armée ; constate que la faculté demandée lui a été refusée, et regrette en conséquence de ne pouvoir donner suite à son projet d'études ».

LES RUSSES EN HONGRIE

Plusieurs divisions autrichiennes cernées dans les Karpathes

Pétrograde, 4 Janvier.

Les troupes russes ont envahi huit communes de la Hongrie.

Plusieurs divisions autrichiennes sont cernées dans les Karpathes.

La situation est critique en Turquie

Salonique, 4 Janvier.

Les nouvelles de Constantinople parvenues à la fin du mois dernier à Salonique présentent la situation financière comme devenant de jour en jour plus difficile. On songe à une émission de papier monnaie s'élevant à cinq millions de livres turques, mais l'opération se heurte à de grosses difficultés.

A Constantinople, les réquisitions continuent. Les magasins sont vides.

Sans aucune distinction de nationalité, les personnes venant de l'intérieur signalent une grande misère, les travaux agricoles ne pouvant être faits par suite du manque de travailleurs et surtout de bêtes de somme et de véhicules pour les transports, les réquisitions militaires ayant tout emporté.

Le mécontentement est général. La population, toutefois, se montre passive et n'ose manifester.

A l'instigation de l'Allemagne, le gouvernement turc a organisé une campagne de presse. Les nouvelles de l'agence Wolff, les renseignements fournis par les ambassades d'Allemagne et d'Autriche sont télégraphiées chaque jour dans toutes les villes de l'empire ottoman.

Une Agence de Faux-Passeports à New-York

New-York, 4 Janvier.

C'est à bord du navire norvégien *Bergensfjord*, en partance pour Bergen, qu'ont été arrêté un officier et trois réservistes allemands.

Cette arrestation a amené la découverte, à New-York d'une agence allemande constituée en vue de fournir de faux-passeports à des ressortissants allemands mobilisables.

Les organisateurs de cette fraude sont les nommés Rudolde, ancien agent de la Compagnie maritime de Brême, la *Nord Deutscher Lloyd*, et Deicher, avocat, d'origine allemande, à Philadelphie.

REMERCIEMENTS

Mme veuve Léopold Bastide, ses enfants et sa famille remercient sincèrement leurs amis et connaissances de toutes les marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur regretté époux, frère et parent, M. **Léopold BASTIDE.**

AVIS DE DECES (Gigors, Basses-Alpes)

Les familles Gervais, Pecoul, Maximin, Clément Eyraud, Rolland, Vitally et Martel ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de **M. GERVAIS Théodore**, receveur d'octroi en retraite, conseiller municipal, décédé le 2 janvier à l'âge de 58 ans. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Dans la liste glorieuse de nos concitoyens morts au champ d'honneur nous avons aujourd'hui à joindre les noms :

De M. Jean-Marie Chapon, caporal au 184e d'infanterie, tué à l'ennemi le 26 décembre, à l'âge de 21 ans.

De M. Georges Boistel, capitaine au 111e d'infanterie, tué à l'ennemi, à l'âge de 34 ans.

De M. Jean-Baptiste Manderon, de Marignane, tué à l'ennemi le 21 décembre, à l'âge de 33 ans.

Nous prions les familles de tous ces glorieux défunts de croire à notre profonde sympathie et d'agréer nos sincères condoléances.

Arrivée de Prisonniers allemands

Dans la soirée d'hier, le train 346 a amené dans notre ville un convoi de 191 prisonniers allemands, parmi lesquels se trouvaient 5 officiers. Ils ont été conduits au fort Saint-Nicolas.

Avis du recrutement

Il est recommandé, dans leur propre intérêt, aux personnes qui ont à demander un renseignement ou à soumettre une question d'ordre militaire au service du recrutement, de vouloir bien faire connaître, en même temps que le motif précis de leur demande, leur adresse exacte et notamment tous leurs prénoms, le bureau de recrutement dont ils dépendent de par leur tirage au sort ou leur recensement, leur classe de recrutement ou de mobilisation, ou tout au moins leurs date et lieu de naissance.

Manifestation franco-belge

Nos populations ont fait le meilleur accueil aux réfugiés contraints d'abandonner le sol natal. Et parmi ces réfugiés, il est un homme éminent, M. Wilmotte, professeur de l'Université de Liége, auquel le gouvernement français a confié, près la Faculté des Lettres de Bordeaux, une chaire autour de laquelle se pressent, chaque semaine, curieux, érudits et étudiants.

M. Wilmotte, qui, ces temps derniers, fut victime d'un accident d'automobile, dans l'Eure-et-Loir, en compagnie de M. Deschanel, ne reçut qu'une forte commotion ; et il pourra, sous peu, et pour répondre aux invités qui lui sont parvenues, donner à Marseille une conférence sur la Belgique et *au profit des réfugiés de guerre* dans notre ville.

Le sujet, la date et le lieu seront ultérieurement indiqués. Mais, après la vente du « petit drapeau belge », voilà pour nos concitoyens une occasion de manifester leur sympathie au vaillant pays, champion du droit, et dont l'attitude loyale et déterminée en face de la brutale agression allemande, restera, comme une haute affirmation de vertus civiques, aux yeux des peuples de l'Univers.

Comité de secours aux volontaires arméniens du Caucase

A côté des armées russes opposées à la Turquie dans le Caucase et l'Arménie combattant plusieurs corps de volontaires arméniens, ainsi que nos lecteurs ont pu le voir dans les dépêches.

Nous apprenons qu'il vient de se fonder à Marseille, un Comité chargé de recueillir les souscriptions, pour venir en aide à ces volontaires, dont le concours a été souvent précieux et décisif pour nos alliés.

Le siège du Comité est, 17, place Alexandre-Labadié, à la rédaction du journal arménien *Arménia*. Ce Comité est formé de MM. M. Portoukalien, président ; K. Hovnanian, secrétaire ; K. Chahlamian, trésorier ; H. Sahatdjian, H. Baltaian, O. Gulessérian, A. Torossian, conseillers.

Le port du cache-nez est interdit en ville pour les militaires

Un ordre du jour paru au rapport de la Place de Marseille rappelle aux militaires de la garnison qu'il est interdit de se promener en ville avec des cache-nez autour du cou.

Les sous-officiers chargés de surveiller la tenue des hommes signaleront à la Place les infractions à cet ordre.

Pour nos prisonniers en Allemagne

Il est urgent de secourir les prisonniers nécessiteux appartenant à des familles pauvres. Nous rappelons qu'un bureau suisse a été créé à Berne pour réunir les secours en nature et en argent et ensuite envoyer sur place, dans les différents camps de concentration, des personnes neutres pour effectuer la répartition des secours.

Les autorisations nécessaires des autorités militaires allemandes sont obtenues pour les camps de Bavière et les démarches sont continuées ailleurs. Le service d'envois est organisé et fonctionne.

Dans notre région, le Comité du linge du prisonnier, toujours soucieux d'atténuer les privations de nos malheureux compatriotes, fera parvenir au comité suisse les dons en nature de toute espèce, sous-vêtements et couvertures en particulier, ainsi que les dons en argent.

Les dons sont reçus chez Mme Félix Gouin, 66 *c*, rue Sainte (1er étage).

Dons et secours

L'hôpital auxiliaire « Aquitaine » a reçu une somme de 46 fr. 55, produit d'une collecte des ouvrières de la maison Hubert de Vauthier, somme destinée à acheter des friandises aux hospitalisés de ce navire. On ne saurait trop apprécier cette générosité.

D'autre part, M. le maire de Marseille a reçu les dons suivants : Personnel des Messageries Nationales, 9, rue Saint-Cannat : pour les blessés, 16 fr. ; pour les réfugiés, 16 fr. ; débitants de boissons de Marseille, pour l'hôpital municipal de la rue Lessor (3e versement), 1.000 francs.

Un concert à l'hôpital auxiliaire de Sainte-Marguerite

Nos braves blessés de l'hôpital auxiliaire de Sainte-Marguerite ont assisté dimanche dernier à un superbe concert organisé par Mlle Bouviez, la distinguée professeur de chant.

M. le directeur de l'hospice, secondé par Mme Galotti, infirmière-major, avait transformé la salle Joffre en une séduisante salle de concert où tous les soldats s'installèrent confortablement et apprécièrent avec un entrain remarquable ce régal artistique.

Parmi les nombreux artistes qui prêtèrent généreusement leur concours, citons : Mme Desbaine, Mlle Th. Mourey, MM. Riverac, Marcelin, etc. et deux de nos blessés qui revécurent les joies de la scène. En deuxième partie, M. le professeur Alessandrini, le réputé prestidigitateur que les rigueurs de la guerre fixent dans notre ville, tint l'auditoire sous le charme de sa baguette magique.

Nos braves soldats furent très touchés de cet acte de solidarité et ne ménagèrent point leurs chaleureux applaudissements aux aimables artistes.

Voilà un concert dont le renouvellement s'impose à la reconnaissance de nos valeureux blessés.

Avant le concert, une distribution générale de gâteries avait été faite par les dames du groupe.

Le franc des Instituteurs belges

Le personnel enseignant de Marseille, institutrices et instituteurs, ont organisé une souscription en faveur de leurs camarades belges. La première liste de souscription, close le 24 décembre, a produit les sommes suivantes :

Institutrices de Marseille et personnel de l'Ecole supérieure Edgar-Quinet, 231 fr. ; Instituteurs de Marseille et professeurs de l'école supérieure Victor-Hugo, 113 fr. ; Institutrices et instituteurs du département, 125 fr. 45. Somme totale, 469 fr. 45.

En conséquence, le 26 décembre, le trésorier a adressé au collègue Cadalen, trésorier de la Fédération, chargé de centraliser les souscriptions de toute la France, la somme de 468 fr. 35 (les frais d'envoi s'élevant à 1 fr. 10).

Pour permettre à celles et à ceux de nos collègues qui ignoraient cette souscription de venir en aide à nos malheureux camarades belges, une deuxième liste sera ouverte au siège de l'Union (Brasserie Colbert) les jeudis 7 et 14 janvier, de 3 à 5 heures ou tous les jours, jusqu'à cette dernière date, par mandat-poste adressé au collègue J. Vernier, trésorier de l'Union, instituteur à l'Estaque.

Ouvroir de la Société Flammarion

L'Ouvroir de la Société Flammarion remercie ses généreux souscripteurs, en particulier le Sou des Lycéens, et le Comité d'assistance des gares Marseille-Saint-Charles-Joliette et Arenc. Grâce à eux, il a pu livrer dans le mois de décembre écoulé un grand nombre de paquetages aux soldats retournant sur le front après avoir été soignés dans diverses ambulances.

Les demandes de sous-vêtements chauds devant être encore plus nombreuses pendant les mois les plus froids de janvier et février, le Comité recevra avec reconnaissance tout envoi de chemises, caleçons, chaussettes, en laine, qu'on voudra bien lui faire parvenir à son siège, 38, quai du Canal, les mardis, mercredis, vendredis et samedis, de 3 heures à 6 heures du soir.

L'œuvre « La Vivandière »

Mme Sassons, présidente de l'œuvre « La Vivandière », adresse ses plus vifs remerciements aux généreux donateurs qui déposent à profusion cigares et cigarettes dans les boîtes placées dans les débits de tabac. Grâce à leurs libéralités, elle a pu faire de larges

Réfugiés et Disparus

Demandes de renseignements

Mme Julia Reynaud, demeurant à Lambesc (B.-du-Rh.), demande des nouvelles de son mari, Reynaud Marius, soldat réserviste au 3e de ligne, 8e compagnie, disparu du 20 au 23 septembre.

Mme Angèle Granier, rue de Salon, 12 (quartier Menpenti), Marseille, recherche son mari, Joseph Granier, clairon au 96e d'infanterie, 7e compagnie, disparu du 26 octobre au 15 novembre, à Ypres. (Remboursement des frais.)

Chronique d'Aix

Morts au champ d'honneur. — Dans la liste de nos concitoyens tombés au champ d'honneur nous relevons les noms du capitaine Jules Meyras, du 55e d'infanterie, Xavier de Saboulin, adjudant, et Maurice Mailly, sous-lieutenant. Aux familles de ces braves nous adressons l'hommage de nos sincères condoléances.

Conférence. — Le mercredi 6 janvier, à 5 heures 1/2, à la mairie, dans la grande salle des mariages, une conférence publique sera donnée sous la présidence de M. le docteur Bertrand, maire d'Aix, par M. Prax, délégué régional et par M. le prince Ghika, inspecteur régional, pour faire connaître et organiser à Aix l'œuvre de l'assistance aux convalescents militaires.

Hospices d'Aix. — La Commission administrative des hospices fait un pressant appel à la population pour lui procurer des mouchoirs, chaussettes et caleçons, en vue de la prochaine ouverture d'une annexe à l'hôpital militaire.

Bulletin Financier

Paris, 4 Janvier. — Après trois nouveaux jours de chômage, la Bourse de Paris a repris ses séances, mais si satenue reste très bonne dans l'ensemble, il ne semble pas que les transactions se soient montrées bien actives. Notre 3 % perpétuel s'avance cependant à 72 50; 3 1/2 % amortissable, 86 90; Russe 5 % 1906, 93 50; 3 % 1891-1894, 63 50. Banque de France, 4.650. Crédit Foncier, en nouvelle plus-value à 702, Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.105; Union Parisienne, 660. Action Lyon, 1.120; Est, 800; Thomson-Houston, 494; Omnibus, 400. Rio-Tinto, grosses coupures, 1.459; Briansk, 283; Sosnowice, 970. En Banque, la De Beers, grosse coupure, a reculé à 247 50; Tharsis, grosse coupures également, 157. Robinson Gold, 50 50; Goldfields, 59 75. Platine, 479; Maltzof, 460; Toula, unités, 950; Malacca, unités, 104; Cape Copper, 77.

Bourse de Marseille du 4 Janvier

3 % au porteur, petites coupures, 72 50; coupures 100, 72 50. — 3 1/2 % Amortissable, 86 60. — Chine 5 % 1913, 435. — Japon, Bons du Trésor 5 % 1913, 477. — Maroc 5 % 1910, 470. — Russie Consolidé 4 % (1re et 2e séries, coup. 20 fr. de rente, 77 50. — Banque de l'Algérie, 2.500. — Crédit Lyonnais, 1.180. — Panama à lots, 97. — Société Marseillaise, lib., 560; n. lib., 540. — Cyprien Fabre et Cie, 550. — Raffineries de Sucre de la Méditerranée, 860. — Agricole Algérienne, 36. — Immobilière Marseillaise, 495. — Fournier L.-Félix et Cie, 120. — *Petit Marseillais*, 340. — Paris 1898, 327; 1904, 323; 1910 3 %, 322; 1912, n. lib., 220. — Tunis 1897 3 1/2 %, 365. — Communales 1879, 428. — Foncières 1879, 405; 1885, 370; 1903, 411; 1909, 221. — Communales 1912, lib., 217; n. lib., 207. — P.-L.-M. fusion anciennes 3 %, 376 50. — Tramways 4 %, 395.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES des 1er, 2, 3 et 4 Janvier 1915. — Ferrato Lucien, Sainte-Marguerite. — Vacotti Jean, Mazargues. — Chaussy Yvonne, rue Hoche, 10. — Di Genova Henri, route d'Aix, 167. — Cioffi Joseph, rue Chateaubriand, 55. — Crespo Marguerite, traverse Perier, 6. — Villa Raymonde, rue Séry, 16. — Martaresche Augustin, rue Mathilde, 20. — Marro Michel, rue de l'Espérance, 2. — Cianciotta Marie, rue Kléber, 64. — Daniele Armand, Saint-Antoine. — Roussel Marie, boulevard du Musée, 44. — Boucay Paul, boulevard Boyer, 17. — Porcu Marie, rue Loubon, 105. — Bonnaud Vincent, rue de la Salle, 8. — Limitari Henri, Saint-Marcel. — Rhame Marie, rue Rameau. — Chiari Joseph, traverse de la Rose. — Maggi Philippe, rue de Guinée, 1. — Bertoni Louis, rue Sainte-Thérèse, 4. — Spagnoli Dominique, place des Moulins, 1. — Carobino Rose, rue Puits-Saint-Antoine, 5. — Neville Anaïs, boulevard de la Paix, 54. — Mugnaini Jeanne et Mugnaini Jean, l'Estaque-Gare. — Caudet Hélène, Saint-André. — Teissier Paulette, rue Montée-de-la-Croix, 2. — Sassi Immaculée, rue Guichard, 16. — Aschenza Louis, boulevard de la Gare-du-Sud, 2. — Genre Lucienne, rue Sylvestre, 44. — Vendittis Félix, rue Martégales, 30. — Touche Simonne, rue Lafayette, 11. — Lippi Paul, rue Barbaroux, 16. — Susini Odette, rue d'Endoume, 109. — Garcin Louis, rue Clotilde, 24 bis. — Lodo Joseph, rue d'Endoume, 243. — Charier Maurice, rue Château-Joly, 39. — Alsina Marcelle, boulevard Rougier, 25. — De Simone Célestin, rue Saint-François-d'Assise, 49. — Poty Gabrielle, Montolivet. — Vigotti Emile, rue de Rome, 21. — Calmarini Elisabeth, rue de la Croix, 52. — Bigougiari Yolande, rue Fautrier, 14. — Rossi Léon, rue Plumier, 55. — Besson Marguerite, rue Consolat, 117. — Beysson Jean, Calade-Saint-Louis. — Fabri Guérin, boulevard Amayen, 24. — Andréani Betrande, rue Saint-Pierre, 247. — Navacchi Marius, boulevard Aillaud, 32. — Poretti Francis, rue Séry, 28. — Di Meglio, rue Caisserie, 62. — Robion Fernand, traverse Maurel, 169. — Estèbe Louise, rue Clary, 5. — Weibel Joseph, rue Chevalier-Paul, 1. — Mathieu Edouard, rue Villas-Paris, 15. — Coste Paulette, boulevard Chave, 176. — Cécer Thérèse, rue Reynarde, 13. — Auzas Urbain, place d'Aix, 11. — Gras Georgette, avenue d'Arenc, 168. — Guaglianone Angèle, rue Giperie, 5. — D'Anelia Jean, Château-Gombert. — Madrau Pierre et Madrau Jules, rue d'Alexandrie, 12. — Sguerri Noélie, rue de la Clovisse, 10. — Terras Emile, rue Paul, 2. — Cordier Félicie, rue Danton, 60. — Ferretti Louis, rue Montolieu, 48. — Doreau Paule, rue Sainte-Cécile, 10. — Cerruti Joséphine, route d'Aix, 140. — Edino François, rue Thibaud, 5. — Pinna Anna, rue Félix-Pyat, 182. — Brun Marius, rue Raimondino, 18. — Avossa Vincent, rue Leouffre, 18. — Careddu Joséphine, Grand Salon de la Villette, 26. — Rosboch Augusta, boulevard Amayen, 55. — Lange Victor, rue Breteuil, 108. — Arnaudo Jacques, Bonneveine. — Lecler Anna, rue de la Loge, 15. — Mongai Georges, boulevard Bons-Grâces, 60. — Frézet Augusta, rue des Trois-Mages, 36. — Maunier Marie, rue Sainte, 51. — Maréchal Pierre, boulevard National, 95. — Triscari Antoinette, rue Garnier, 9. — Deluce Seve, rue Guichard, 5. — Fornacciari Toussainte, rue Albrand, 40. De Maria Pierre, rue F.-de-l'Aumône, 11. — Curci François, rue du Colombier, 2. — Sarachi Paul, impasse Fonderie-Vieille, 3. — Seynaeve Henri, rue de la Palud, 21. — Baille Rose, Saint-Loup. — Treglia Louis et Treglia César, avenue Belle-Vue, 2. — De Rosa Marie, rue Petit-Puits, 4. — Dessole Pierre, rue de la Villette, 4. — Prindera Antonin, Saint-Joseph. — Barco Louise, boulevard Giraud, 18. — Paumond Eugène, rue Saint-Antoine, 25. — Borel Roger, La Valentine. — Cas Eliane, chemin de Saint-Joseph, 30. — Gonnet Yvonne, avenue d'Arenc, 147. — Saura Marie, rue Dragon, 42. — Termignon Jean, Saint-Louis. — Ribotti Albert, rue Fortuné, 9. — Siffredi Roger, rue de l'Evêché, 5. — Pittorino Jean, impasse Fonderie-Vieille, 7. — Martorelli Joseph, l'Estaque-Gare. — Garcia Aurélie, Montredon. — Chabert Georges, Les Camoins. — Capellino Marie, Saint-Marcel. — Fogacci René, rue Petit-Puits, 2. — Ambrosino François, rue Servian-Figuière, 14. — Rome Rose, rue Guintrand, 2. — Albrand Odette, rue d'Endoume, 38. — Perrin France, Sainte-Marthe. — Marzolionetto Louis, rue Roquebrune, 14. — Imbert Fernand, boulevard des Alpes, 3. — Ceccarelli Edmond, boulevard Barbier, 5. — Andrieu Esther, boulevard de Roux, 4. — Villard Francis, Sainte-Marthe. — Chambon Anna, rue Poissonnerie-Vieille, 16.

Total : 134 naissances, dont 21 illégitimes.

DECES du 1er Janvier 1915. — Meffre Antoinette, 71 ans, rue Sainte-Catherine, 22. — Allibert Charles, 62 ans, rue Falque, 3 a. — Bichet Henriette, 92 ans, traverse Mathias, 6. — Guiliano Maria, 8 mois, impasse Sion, 7. — Pignoly Adèle, 62 ans, rue Petit-Saint-Jean, 1 a. — Demarchi Marthe, 26 ans, La Rose. — Ricard Marius, 34 ans, boulevard du Rouet, 48. — Galès Omer, 52 ans, rue Saint-Vincent-de-Paul, 5. — Chemin Marie, 86 ans, traverse de l'Olivier, 23. — Millou Lazare, 67 ans, Saint-Barthélemy. — Mouren Hippolyte, 17 ans, rue Decazes, 42. — Blanc Marie, 35 ans, Saint-Gabriel. — Monge Louis, 10 ans, Saint-André. — Raynaud Marie, 24 ans, rue Descazes, 48. — Boyer Augustine, 60 ans, rue Beaumont, 17. — Escoffier Euphrosine, 74 ans, avenue de la Capelette, 1. — Delpippo Antonio, 73 ans, rue des Cordelles, 12. — Allemand Claire, 34 ans, rue des Grands-Carmes, 65. — Mario Giacomo, 61 ans, traverse des Bons-Voisins, 14. — Stabielli Luigi, 52 ans, rue des Grands-Carmes, 65. — Fericelli Claire, 34 ans, rue Vincent-Leblanc, 19. — Leyssuin Toussaint, 63 ans, Saint-Jérôme. — Teste Louis, 64 ans, rue Chevalier-Roze, 8. — Montalant Isidore, 57 ans, traverse du Bachas, 3. — Chussin Marie, 81 ans, boulevard Marius-Thomas, 36. — Pelegrino Marie, 2 mois, traverse du Commandant, 7.

Total : 30 décès, dont 3 enfants.

DECES du 2 Janvier 1915. — Seguin Sylvestre-Auguste, 51 ans, rue Antoine-Blanc, 5. — Duronte Dominique, 64 ans, rue Montée-de-Lodi, 43. — Cleusi Emma, 42 ans, boulevard Gazzino, 3. — Rolland Louis, 25 jours, rue d'Aubagne, 71. — Bonavia Ludovico, 61 ans, rue des Orgues, 4. — Muraglia Marie, 47 ans, Saint-Barnabé. — Sarret Etienne, 71 ans, Enclos Peyssonnel, 15. — Bonhoure Elisa, 60 ans, rue de la Palud, 47. — Stellatelle Philomène, 68 ans, boulevard Banon, 12. — Lieffer Charles, 58 ans, Saint-Barnabé. — Magagnotti Lucienne, 6 mois, Saint-André. — Manent Joseph, 52 ans, boulevard Blancarde, 111. — Bastide Louis-Léopold, 45 ans, cours Belsunce, 5.— Sayn Emile, 52 ans, Sainte-Anne. — Gidony Pierre, 78 ans, rue du Transvaal, 28. — Carretoni Marie, 81 ans, Le Canet. Zucchet Augustine, 26 ans, rue Sainte-Marie, 6. — Michon Jean-Baptiste, 65 ans, boulevard Bompard, 11. — Monredou Virginie, 68 ans, Sainte-Marguerite. — Pesante Marie, 61 ans, rue Davin, 3. — Ross Louise, 54 ans, cours Lieutaud, 114. — Couissinier Auguste, 58 ans, Saint-Henri. — Areteno Annonciade, 6 ans, rue des Ferrats, 12. — Condon Jean-Baptiste, 46 ans, boulevard d'Athènes, 51. — Martial Louis, 47 ans, rue d'Aubagne, 7. — Escoffon Françoise, 53 ans, Vaufrèges. — Asplanato Antoinette, 41 ans, rue Auphan, 30. — Rorracchia Marie, 36 ans, rue Bernard, 12. — Novara Angèle, 33 ans, boulevard Charpentier, 30. — Villielm Elie, 54 ans, boulevard Florac, 22.

Total : 30 décès, dont 3 enfants, plus 7 mort-nés.

DECES du 3 Janvier 1915. — Cimorelli Madeleine, 1 an, rue Sainte-Cécile, 16. — Léonardi Louise, 82 ans, rue Guibal, 8. — Grandurgi Marie, 60 ans, rue Chevalier-Paul, 32. — Dieudonné Claude, 65 ans, Saint-Barthélemy. — Rey Honoré, 78 ans, avenue du Prado, 208. — Piana Marie, 9 ans, rue Auphan, 44. — Minganol Rose, 16 ans, rue de l'Etoile, 14 a. — Di Grazia, 67 ans, rue Caisserie, 40. — Oudin Edouard, 60 ans, rue Sylvabelle, 21. — Lombard Marie, 82 ans, rue Chicot, 1. — Pierre Lucie, 47 ans, Grand'Rue, 96. — Robbini Anne, 69 ans, chemin des Chartreux, 15. — Villa Raymonde, 3 jours, rue Sery, 16. — Abram Jeannine, 11 mois, rue Sainte-Philomène, 77. — Eyraud Henri, 68 ans, Le Cabot. — Le Vern Auguste, 36 ans, rue Clary, 22. — Seren Jacques, 64 ans, rue du Progrès, 55. — Béraud Marie, 76 ans, rue Poucel, 3. — Fabre Jean-Marius, 62 ans, rue de la Martinique. — Cramesnil de Salen Louis, 67 ans, rue Sainte-Cécile, 9. — Seguin Louis, 2 ans, rue des Chapeliers, 1. — Schlich, 75 ans, rue de l'Araignée. — Castro Elisa, 29 ans, avenue de la Capelette, 109. — Margheri Jean-Baptiste, 31 ans, rue Kléber, 47. — Raybaud André, 86 ans, Sainte-Marguerite.

Total : 30 décès, dont 6 enfants.

DECES du 4 Janvier 1915. — Andreu François, 49 ans, Hôpital militaire. — Pasqualini Mathieu-César, 70 ans, rue des Phocéens, 32. — Zaraby Adèle Baptistine, 23 ans, boulevard Chave, 212. — Mouton Philippine-Augustine-Maria, 68 ans, rue de la Loubière, 1. — Potentini Suzanne, 59 ans, boulevard de Strasbourg, 99. — Maurisson Denis, 35 jours, chemin des Chartreux, 211. — Faure Rodet Antoine, 69 ans, Sainte-Anne. — Bernard Adèle, 74 ans, rue Clémence, 3. — Martin Charles, 3 mois, rue Saint-Jean-Baptiste, 9. — Josserand Pierre, 47 ans, rue République, 56. — Cellier Jules, 69 ans, rue Petit-Saint-Jean, 43. — Agnèse Françoise, 2 ans, rue du Refuge, 1. — Depeyre Jeanne, 83 ans, boulevard du Jardin-Zoologique, 50. — Tourn Raymond, 6 ans, rue de l'Etrieu, 4. — Arnaud Paul, 44 ans, boulevard de la Concorde, 84. — Parry Marie, 48 ans, rue Sainte, 62. — Allègre Marie, 64 ans, rue du Musée, 34. — Conti Michel, 74 ans, traverse du Colonel, 1 a. — Magnetto Madeleine, 69 ans, rue Gauthier, 9. — Lazzarini Césarine, 24 ans, boulevard Allemand. — Eymard Sophie, 55 ans, La Viste. — Touache Césarine, 20 ans, Sainte-Marguerite. — Guichard Geneviève, 73 ans, rue des Prêcheurs, 4. — Jaume Catherine, 68 ans, Saint-Antoine. — Melchionne Raffaele, 19 ans, Saint-Louis. — Chapus Aubin-Baptistin, 63 ans, Saint-André. — Bouvant Henriette, 86 ans, rue Albrand, 27. — Pesante Pétronille, 74 ans, Chartreux. — Deboves Firmin, 75 ans, Chartreux. — Hourdji Michel, 65 ans, rue Hoche. — Ricardo Joseph, 75 ans, rue de la Colline, 16. — Mussetta Pierre, 8 mois et demi, rue Thubaneau, 29. — Maire Auguste, 24 ans, boulevard Louis-Salvator, 22. — Chape Victor, 52 ans, Saint-Henri.

Total : 41 décès, dont 6 enfants, plus 3 mort-nés.

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE : 42 fr.

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON. TOULON. CETTE. BEZIERS MONTPELLIER. SAINT-ETIENNE. GRENOBLE

MALADIES : SECRETES ET DE LA PEAU. **Guérison** la plus **sûre** et la plus **rapide** par la **Méthode Cassius** *(40 ans de succès)*. **Consultations gratuites,** 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

Plus de TOUX ! Plus de RHUMES !

Guérison radicale par le

SIROP ANTIBACILLAIRE DE MERCADIER

Remède par excellence et incomparable pour la guérison de toutes les maladies des voies respiratoires : **Toux, Rhumes négligés, Bronchites chroniques, Grippe, Influenza, Catarrhe pulmonaire, Asthme, Maladie de Poitrine, Tuberculose,** etc.

Ne poursuivant qu'un but humanitaire, celui de développer de plus en plus les bienfaits résultant de l'efficacité de notre sirop, dans les masses populaires, nous l'avons délivré gratuitement, pendant trois ans, à tous les malheureux et à tous les malades indigents, munis d'une ordonnance de Docteur ou possédant la carte de l'Institut antituberculeux. Pour éviter les abus qui se sont produits et pour que tout le monde puisse en profiter, nous avons résolu de le vendre à un prix des plus modiques.

Prix 1 fr. 50 le flacon de 300 grammes - 1 fr. le flacon de 150 grammes

Hors Marseille, ajouter 0.60 pour le port. — Par 6 flacons franco

Dépôt Général : Phie **DIANOUX**, Grand Chemin d'Aix, 30, Marseille
Phie du **SERPENT**, Rue Tapis-Vert, 34, *et toutes les bonnes pharmacies*

La vie ou la mort coule dans nos veines selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG

GUERIS par le

DÉPURATIF ALLEN

Essence composée de Salsepareille rouge iodurée

Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le **Dépuratif Allen** est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le **Dépuratif Allen** est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, **5 fr.**— 6 flacons, **26 fr.** *(Expédition contre mandat-poste)*

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel. — AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland. — LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure. et toutes les bonnes pharmacies.

AVIS AUX MERES DE FAMILLE

La **FECULE GIDET Lacto-Phosphatée,** la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre **0 fr. 60** la boite de 300 grammes au lieu de **1 fr. 25.**

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépôt : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille
et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

RAYONS X **Guérison rapide,** maladies estomac, nerfs, sciatique, maladies des dames, Tumeurs, Rétrécissements, Ecoulements. **Electricité Médicale,** 26, cours Pierre-Puget. Consult. grat. matin. Broch., 0.50.

Fondé en 1879

L'ARGUS de la PRESSE

LE PLUS ANCIEN BUREAU D'ARTICLES DE JOURNAUX

37, Rue Bergère, PARIS

lit, dépouille par Jour 14.000 Journaux ou Revues du Monde entier

Publie : **L'ARGUS DES REVUES**
Collectionne : Les **ARCHIVES DE LA PRESSE**
Edite : **L'ARGUS DE L'OFFICIEL,**
contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public

L'ARGUS recherche articles et tous documents passés, présents, futurs.

L'ARGUS se charge de toutes **Publicités** dans tous Journaux et Revues :
Publicité Financière — Publicité Economique — Publicité commerciale — Publicité littéraire et mondaine

TÉL. : 102-62 — ADR. TÉL. : Achambure-Paris

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après** la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

DRAPEAUX

DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en **GROS et DÉTAIL**

AU GRAND St-MICHEL

40, rue des Minimes

POUR NOS SOLDATS

Vous trouverez **chez MAISTRE** place de la Préfecture, 1

Des couvre-nuques, manteaux, pèlerines, matelas, etc., fabriqués avec des toiles supérieures absolument imperméabilisées.

PROCÉDÉ MAISTRE

Prix et qualité incomparables

MALADIES SECRÈTES

de la peau et des poumons
On ne paie que les remèdes
Clinique : Phie, Bd National, 3

CARTES POST. actualit. 1e genr. dep. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95. Bernier 47. r Lancry. Paris.

PRÊT Escompte, etc. **Le Crédit** 20. rue des Beaux-Arts.

CHEVAUX A VENDRE Lustro, av. d'Arenc, 102.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

HOMME sérieux, de confiance, 35 ans, désire place garde entrepôt, magasin, surveillance jour ou nuit, offre garantie, références. Ecr. Maurin, tabac-bar Mayan, rue Cannebière, 52.

OCCASION salle manger 5 portes, jolie chambre cirée vend. moitié prix, r. Tapis-Vert, 16, au 1er. Pressé.

DAME seule désire emploi chez personne seule, homme ou femme, même malade. Soins dévoués. S'adr. ou écr. B. M., cours Lieutaud, 18.

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia

A VENDRE riche chambre à 2 portes noy. cirée neuve, sacrifiée n'imp. quel prix, r. République, 95, au 1er. Pressé.

AVIS

Grand choix de bars meublés, alimentation et comm. pour **dames,** affaires sacrifiées. S'adr. chez **M. Mazenaud,** 13, rue des Récollettes, **Cabinet Foncier.**

ON demande ouvriers selliers-garnisseurs chez Chape, carros. bd Chave, 151.

A LOUER chambre meub. à pers. très sér. plein centre. Ecrire p. r. Capucines, billet tram 50.667.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

EN VENTE : 9, RUE HAXO ET EN LIBRAIRIE

PLAN DE LA VILLE DE MARSEILLE

A l'Echelle de 1 à 10.000

(Les Vieux Quartiers développés à l'Echelle de 1 à 5.000)

Edité par

La Société Anonyme de l'Indicateur Marseillais (Pierre Blanc Père)

PRIX : 2 fr. 50 l'exemplaire papier
4 fr. 50 l'exemplaire sur toile (format Pochette)

BAUME DES CREOLES

pour le développement et le raffermissement **DES SEINS**

Seul traitement externe inoffensif pour donner à la femme une poitrine idéale. Chaque pot est scellé du timbre de garantie de la Société d'Hygiène de France qui a analysé et contrôlé notre produit.

Prix du Pot 4 francs, par 6 pots 22 francs, expédition franco et discrète contre timbres ou mandat

Adressés **Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille**

APPAREILS DE CHAUFFAGE

Grands Assortiments de Poêles, Foyers, Fourneaux de Cuisine
DÉPOT de la SALAMANDRE, du Poêle LE PHARE, des Poêles GODIN

A. HONNORÉ

57, rue Paradis - MARSEILLE - *Télépb. 45-09*

Travaux de Fumisterie — Défumages de Cheminées

Annonces Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne **0 fr. 50**, minimum 2 lignes

DAME 45 ans cherche place à la campagne chez pers. seule. Ecrire rue Vincent, 81, B. R., au magasin, Marseille.

PERE famil. non mobil., bonne instruc., jolie écriture, sach. cond. cheval, dem. emploi garç. bureau ou mag. contremaître ou autre. Pierre B., rue Curiol, 51.

BRIGADIER viennois demande place sérieuse. Chastan, 27, place d'Aix.

ELEVE en pharmacie, 20 ans, sérieux, très au courant, 2 ans pratique, français, non mobilisable, meilleures références. Faire offres et conditions F. M., poste restante, République.

BONNE ouvrière repasseuse dem. empl. 2 j. p. semaine. S'adr. pl. Jean-Guin, 4, au 4e.

DAME 30 ans, bonne éducation, très capable, demande emploi dans maison bourgeoise ou commerce. Ecrire J. R., 69, rue Grignan.

FEMME de mobilisé désire place commise, buraliste, étant de la partie, ou caissière. S'adr. 27, rue d'Aubagne, droguiste, de 2 h. à 5 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE des mécaniciennes pour atelier confection militaire, rue Grignan, 98, au 2e.

ON DEMANDE des placiers pour article facile à placer. S'adresser 8, rue Martin, de 8 h. à 9 h., à l'imprimerie.

ON DEMANDE une jeune bonne chez Mme Delécluse, usine d'alumine, chemin des Aygalades.

ON DEMANDE un garçon pour les courses et le nettoyage, pharmacie Tacher, 5, place de la Joliette.

ON DEMANDE des mécaniciennes pour vestons velours et des ouvrières main pour travail atelier, 62, rue Joliette.

ON DEMANDE une bonne sachant coudre, hôtel du Croissant, rue Tapis-Vert, 6.

ON DEMANDE des ouvrières pour habillement militaire avec leur machine, 8, bd de la Corderie.

ON DEMANDE un fortifiant pâtissier, 10, rue Tapis-Vert.

ON DEMANDE une jeune fille sachant bien piquer à la machine, place des Hommes, 6, au 4e.

ELECTRICIEN bon ouvrier connaissant lumière, téléphone et sonnerie est demandé chez M. Doutres fils, 5, rue Dieudé.

JE DEMANDE représentantes, bonnes remises, pour placer tissus, dentelles toutes localités. Faire offre « Midi Tissus », Sausset (B.-d.-R.).

ON DEMANDE des mécaniciennss et des apprenties sachant faire les boutonnières, payées de suite, rue Fontaine-Rouvière, 12 A, au 2e. Pressé.

ON DEMANDE ouvriers selliers garnisseurs chez Chape, carrossier, bd Chave, 151.

ON DEMANDE un jeune homme de 14 à 15 ans pour les courses, à l'Agence Curiol, 2, rue Curiol, au 1er étage.

ON DEMANDE une apprentie tailleuse payée de suite, rue de l'Académie, 14, présentée par ses parents.

ON DEMANDE une bonne sachant faire cuisine et ménage, de 25 à 35 ans. Se présenter 19, allées des Capucines, rez-de-chaussée, sérieuses références.

ON DEMANDE des monteurs en chaussures et des couseurs (travail militaire), chez veuve Matheron, 6, rue Saint-Vincent-de-Paul, près le boulevard de la Madeleine.

ON DEMANDE jeune homme 15 ans, présenté par ses parents, 23, boulevard des Dames.

ON DEMANDE des bonnes à tout faire avec références ; une jeune bonne aimant les enfants, tous les jours à partir de 9 heures, rue Ste-Philomène, 105, à l'Œuvre. Références.

ON DEMANDE à l'usine F. Scaramelli fils, traverse du Grand-Séminaire, un bon camionneur livreur. Inutile de se présenter sans références.

JEUNE HOMME de 14 à 16 ans ayant bonne tenue, références et certificat d'études, est demandé. S'ad. Jean, bureau du journal, de 10 h. à midi.

ON DEMANDE jeune bonne pour les courses, rue de la Palud, 20, magasin.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : apprenti serrurier débutant ; ouvrier vermicellier presseur pour le Var ; apprenti menuisier modeleur présenté par ses parents (quartier Mirabeau) ; demi-ouvrier mécanicien cycliste avec certificats ; apprenti tailleur dégrossi ; apprenti boulanger dégrossi logé et nourri ; demi-plombier ; ouvrières confectionneuses pour militaires, caleçons et chemises, pantalons de zouaves, travail à emporter ; coursière ; apprentie tailleuse ; ouvrières lingères ; jeunes filles pour faire des sacs en papier. S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie.

LEÇONS

COURS anglais, 3 fr. p. mois, leçons piano, chant, anglais. Ad. bd Bompard, 170, mardi, vendredi 6 h. soir, dimanche t. le jour.

LOCATIONS

A LOUER : Jolis appartements meublés, chambre et cuisine avec eau et gaz, 50 fr. par mois ; chambre à 30 fr. 46, rue Fortia.

A LOUER prés. 4 pièces claires, eau, lieux et gaz. S'adr. bd de la Blancarde, 129.

A LOUER 2e étage, 2 pièces avec balcon et gaz, 250 fr., 33, rue Bergère.

GRANDE ET JOLIE CHAMBRE MEUBLEE avec cuisine et penderie, élect., gaz, eau, maison sérieuse, 65 fr. par mois, 57, rue Saint-Jacques.

A LOUER chambre meublée indépendante pour homme, rue Châteauredon, 6, au 1er. Sonner 2 fois.

FONDS DE COMMERCE

BOUCHER non mobil. prendrait magasin, gér. ou loc., bon quartier. Faire offres Justin Campana, 10, rue de Pontevès.

BAR sur le Grand Marché, mobilisé, à remettre de suite, 4 chambres au 1er, pas de frais, moitié prix de sa valeur. Allard, 23, cours Bournissac, Cavaillon.

MODES à vendre. S'adresser rue Thiars, 24, bar.

SUIS ACHETEUR baraque journaux. F. offre av. Capelette, 62, 1er ét. der.

A CEDER vins-ép. bon trav. pas. 150 fr. p. a., loyer 400 f. 4 p. cour et lav. Fac. de paiem. Cause dép. S'ad. mag. rep. 9, rue Fongate.

OCCASIONS

OCCASION belle salle manger, suspension, prix sacrifié, rue Breteuil, 108.

PELISSE zibeline russe, réelle occasion, 31, rue Curiol, 3e à dr. 10-2.

ON DEMANDE Bottin complet d'occasion, r. Paradis, 31, bonneterie.

VENTE ET ACHAT machines à coudre Singer d'occasion et autres, rue de Village, 35, magasin.

MACHINE Singer à vendre, occasion, 30 fr., 43, Grand'Rue, 2e.

SUIS ACHETEUR baraque de journaux. Faire offre 41, rue Hoche, magasin.

ACHAT au plus haut prix chiffons, métaux et vieux outillages. S'ad. 41, rue Hoche.

CAPITAUX

AFFAIRE très sérieuse et très intéressante, dem. capitaux. Pour renseignements, écrire ou s'adr. Richaud, 7, rue Roseraie, Marseille.

ACHAT de titres cotés ou non, français ou étrangers, billets de banque russes, autrichiens au plus haut cours. Bureau Foncier, 14, rue Paradis, au 1er, au-dessus entresol.

ANIMAUX

A VENDRE cheval 1.35 c .mobilisation, bar Bousquet, 5, rue des Chartreux.

PERDUS ET TROUVES

PERDU récépissé Société Marseillaise. Rapporter Mme Martin Louise, 75, r. Paradis.

PERDU porte-monnaie avec certaine somme. Rapp. contre récomp., 27, rue Baussenque, rez-de-chaussée.

PERDU chien policier gris, collier porte nom Arnaud Léon, agent-voyer. Rapporter contre récompense à Arnaud Louis, Châteauneuf-de-Chabre (Hautes-Alpes).

PARAPLUIE dame oublié vendredi après-midi dans tram Saint-Just-Cathédrale. Rapporter rue Thiers, 31, magasin.

MARIAGES

MONSIEUR 42 ans, propriétaire à la campagne d'un commerce bar-épicerie, recherche pour mariage dame sérieuse capable de pouvoir le suppléer. Très sérieux, ne répond qu'à lettre signée. Ecr. A. R., bureau « Petit Provençal », Aix.

AVIS DIVERS

ALIMENTATION

HUILE D'OLIVE vierge nouvelle, 1 fr. 20 le litre, Planteur de Sumatra, 29, rue Adolphe-Thiers.

BRIQUETS

REPARATION et ACHAT de vieux briquets. V. Toche, 26, rue Longue-des-Capucins.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR OBTENIR naturalisation française, assistance judiciaire, assistance des vieillards, etc., consulter Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4.

AVOCAT-CONSEIL, 14, rue Paradis. Consultation, 2 fr. Actes, successions, divorces, assist. jud., naturalisation. Rapide et économ.

POUR NOS SOLDATS

LE TENERB, PARAPLUIE DU SOLDAT, vêtement pèlerine imperméable assure bien-être du soldat, garantit l'homme et le sac de la pluie, neige et froid. Se fait en tissu imperméable ou caoutchouté, chaud et léger, avec capuchon ou couvre-képi. Peut servir de couverture. Son poids, 750 gr. permet envoi par poste. Trois qualités : 12, 15, 18 fr. Brenet, 3, rue Lafon, Marseille (entresol).

VOCABULAIRE français-allemand indispensable aux soldats sur le front ainsi qu'aux prisonniers en Allemagne. En vente d. les kiosques et papeteries. Dépôt : Duc, 3, rue Peirier, Marseille.

SAGE-FEMME

SAGE-FEMME prendrait pensionnaire gratuit pour aider ménage, rue Ad.-Thiers, 5, Mme Moulin.

DIVERS

CARTES POSTALES ILLUSTREES les plus belles 5.45 le cent. THOLOZAN, 5, Flottes, Nimes.

CLASSE 1916.— Les Poilus de la classe « 16 », chanson patriotique, air connu. Les dix 1 fr. 25 franco. M. Magnan, cours Salviati, L'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse).

LA PENSION pour dames et demoiselles, rue Barthélemy, 16, est transférée rue Croix-de-Reynier, 6.

PETITE CORRESPONDANCE

MERCI de tes bons souhaits, tous les miens. Espérons d'être plus heureux d. nouvelle année. A toi toujours, 130.

MIMI chérie, répond à tout ce que je t'ai demandé. Languis beaucoup.

Avis important

Nous prions nos Clients de ne point choisir nos bureaux comme adresse pour les réponses à leurs annonces. Les annonces sont payables au comptant. Celles qui nous sont transmises par la poste doivent être accompagnées de leur montant en un mandat ou en timbres-poste.

Nos prochaines Annonces paraîtront VENDREDI 8 JANVIER.